

Quatre approches pour mesurer la pauvreté au Québec

Simon Langlois et Claude Fortier

Département de sociologie
Université Laval

11 septembre 2003

(version révisée)

Rapport de recherche soumis au Ministère de l'Emploi et
de la Solidarité sociale du Québec

Résumé

Ce rapport présente l'évolution des taux de pauvreté au Québec estimés à l'aide de quatre mesures, soit le seuil de faible revenu (SFR), la mesure de faible revenu (MFR), l'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR) et le seuil de revenu minimum (SRM) développé dans les années 1980 par le ministère de la main-d'œuvre et de la sécurité du revenu. Pour le SRM, nous reprenons la méthodologie mise au point en 1985 pour calculer de nouveaux seuils pour les années 1992 et 1997-2000, mais les résultats obtenus montrent qu'il faut modifier la définition de la référence pour estimer de nouveaux seuils SRM valides pour les années 2000.

Le taux de pauvreté est en baisse au Québec dans les années 1990, pour les ménages formés de deux personnes ou plus. Ainsi, le taux de pauvreté estimé par le MFR est-il passé de 8% à 7,2% de 1992 à 2000, et de 5,8% à 4% d'après la SRM. Il n'est plus possible d'avancer que le Québec détient des records de pauvreté au Canada. Les Seuils de faible revenu de Statistique Canada (révisés en prenant la province comme référence) ainsi que deux mesures de pauvreté utilisées sont plus élevés en Ontario qu'au Québec. La mesure de la pauvreté construite à partir du panier de consommation mise au point récemment par Ressources humaines du Canada (et rendue publique au moment de publier ce rapport) va aussi dans le même sens d'un réexamen de la situation relative du Québec au Canada.

Le revenu moyen des ménages pauvres (deux personnes ou plus) s'est détérioré dans les années 1990, mais c'est moins le cas pour le revenu qui tient compte de la composition des ménages qui sont de plus en plus petits, soit le revenu par u.c. qui accuse une baisse moins prononcée (il est presque stable sur vingt ans depuis 1982) mais quand même observable et bien visible à la toute fin des années 1990. Par ailleurs, les dépenses moyennes des ménages pauvres sont en hausse constante sur trente ans. L'étude des dépenses donne des résultats différents de l'étude des revenus. Plusieurs explications sont possibles : endettement accru sans doute, mais aussi travail au noir et aide de nature monétaire des proches. Les transferts privés augmentent les ressources des pauvres.

La place relative des ménages pauvres se détériore, car l'écart qui les sépare du revenu médian s'est agrandi durant les années 1990. Le revenu moyen des ménages pauvres représentait 43,7% du revenu médian total et cette proportion a régressé au tiers en 2000 (36,7%). Une autre mesure – l'écart de faible revenu – vient confirmer ce diagnostic d'une détérioration de la situation relative des ménages pauvres. Cet écart mesure la différence entre le seuil de faible revenu et le revenu moyen des ménages sous ce seuil. Exprimé en dollars constants, cet écart pour le MFR augmente constamment, passant de 785\$ en 1969 à 4 059\$ en 2000.

L'analyse montre la nécessité de distinguer les ménages de personnes seules et les autres. Les personnes qui vivent seules ont des comportements très différents et elles paraissent marginalisées dans une société de consommation élargie. Le taux de faiblesse du revenu y est environ trois fois plus élevé d'après le SFR ou le MFR. Il semble par ailleurs que la situation des ménages formés de personnes seules pauvres se soit détériorée durant les années 1990, ce qui n'avait pas été le cas dans les décennies précédentes.

Table des matières

Résumé	iii
Table des matières	vi
1. Le Mandat de recherche	1
2. Introduction	3
3. Sources des données.....	5
4. L'approche des enquêtes empilées.....	9

Première partie

5. Le seuil SFR	11
6. Le seuil MFR.....	17
7. L'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR)	21
8. Les seuils de revenu minimum (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale).....	31
9. Synthèse des seuils	73

Deuxième partie

10. Pauvreté et sous populations au Québec.....	75
11. Comparaisons avec l’Ontario.....	83
12. L'intensité de la pauvreté	97
Bibliographie.....	114

1. Le Mandat de recherche

- 1) Empiler les quatre Enquêtes sur les dépenses des ménages (EDM) faites en 1997, 1998, 1999 et 2000, ce qui donnera un échantillon de ménages à faibles revenus d'environ 1000 personnes au Québec seulement;
- 2) Estimer les seuils SFR, MFR, IMPR et SRM (Seuils de revenu minimum mis au point par le ministère de l'emploi et de la Solidarité du Québec) avec les données empilées de 1997 à 2000; distinguer certains sous-groupes pertinents comme les familles monoparentales ou les familles avec jeunes enfants;
- 3) Effectuer les opérations de recherche identifiées plus haut pour l'Ontario afin de comparer les résultats avec ceux du Québec pour la période 1997 à 2000;
- 4) Compiler certaines mesures de la gravité de la pauvreté (indices de Sen-Shorrocks-Thon, de Watts et de Foster-Greer-Thorbecke) au Québec et en Ontario en utilisant les seuils SFR et IMPR ;
- 5) Comparer pour le Québec les résultats de la mesure des SRM sur données empilées (1997 à 2000) avec ceux des années 1992 et 1982 déjà compilés au ministère afin d'effectuer une première approximation des évolutions temporelles au Québec.

2. Introduction

La lutte à la pauvreté a occupé une place importante dans l'agenda politique au Québec et au Canada ces dernières années. Mais parler de pauvreté soulève le problème épineux de sa définition et de sa mesure. Que faut-il entendre par pauvreté dans une société de consommation marquée par l'abondance ? La pauvreté n'est pas qu'absolue, elle est aussi relative à l'état de la richesse et du développement à une époque donnée. Il faut donc que les mesures proposées tiennent compte de ces deux aspects, de ces deux dimensions mises de l'avant dans la littérature sur la question.

Le présent rapport propose de mettre à jour quatre approches pour définir et mesurer la pauvreté au Québec : 1) Il reprend d'abord la mesure du Seuil de faible revenu (SFR) de Statistique Canada, mais calculée en prenant comme référence le Québec et non le Canada, ce qui donne une mesure différente de la mesure proposée par l'organisme fédéral ; 2) La seconde mesure proposée est la Mesure de faible revenu (MFR), mesure internationale reconnue, soit la moitié de la médiane du revenu disponible ; 3) La troisième mesure a été développée par F. Gardes en collaboration avec S. Langlois – l'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR) – afin de caractériser une situation de pauvreté dans le but d'analyser les comportements de pauvreté dans une perspective temporelle (Gardes et Langlois 1996); 4) Enfin, le rapport met à jour une mesure développée dans les années 1980 par le ministère québécois de la main-d'œuvre et de la sécurité du revenu (Fugère et Lanctôt 1985) – le seuil de revenu minimum (SRM) – une mesure basée sur la satisfaction de besoins essentiels définis de différentes manières. Nous avons accordé plus d'attention à cette mesure compte tenu du mandat.

Le rapport propose une nouvelle approche pour étudier des comportements de pauvreté dans des sous-groupes particuliers en empilant des données d'enquêtes menées sur diverses

années adjacentes, soit de 1997 à 2000. Il importe en effet d'avoir assez d'effectifs afin d'étudier des sous-groupes de populations pauvres, comme les familles monoparentales ou les jeunes, ce que ne permettent pas toujours les enquêtes transversales menées annuellement.

En plus de proposer une mesure de la pauvreté selon quatre approches différentes, le rapport présente un premier essai pour caractériser les comportements de pauvreté et les caractéristiques de sous populations pauvres avec les données empilées.

On trouvera enfin une comparaison avec l'Ontario et une première estimation, de nature exploratoire, de la gravité de la pauvreté au Québec mesurée selon divers indices.

3. Sources des données

L'ensemble des données utilisées proviennent de deux séries d'enquêtes de Statistique Canada, soit *l'Enquête sur les dépenses des familles*, (produite en 1969, 1978, 1982, 1986, 1992 et 1996) et *l'Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada* qui est venue remplacer la première à partir de 1997 (produite en 1997, 1998, 1999 et 2000). Le choix de cette source de données se justifie parce que l'étude des dépenses plutôt que des revenus des familles est davantage appropriée pour caractériser le niveau de vie. Ce choix s'inscrit dans une longue tradition de recherche sociologique sur la pauvreté qui remonte à plus d'un siècle. Pour ce rapport, les données proviennent des enquêtes de 1982, 1992, 1997, 1998, 1999 et 2000, les quatre dernières années ayant été empilées pour former un échantillon plus considérable permettant un examen plus fin de certaines variables.

L'Enquête sur les dépenses des ménages a comme objectif de recueillir des informations auprès des ménages sur les habitudes de dépenses, le logement et l'équipement ménager de ceux-ci. La population cible de l'enquête se compose des individus vivant dans les ménages privés canadiens. Les gens exclus de l'enquête sont les représentants officiels des pays étrangers, les résidents des réserves indiennes et des terres publiques et les pensionnaires d'établissements institutionnels (prison, armée, ordre religieux). L'échantillon est composé à partir d'un plan d'échantillonnage stratifié comptant deux degrés mais qui peut varier en fonction du niveau d'urbanisation. Le premier degré est constitué d'un échantillon aréolaire, soit une sélection d'aires géographiques, chacune regroupant par grappes une série de ménages privés. Le deuxième degré est formé d'un échantillon de logements construit à partir de la liste de tous les logements privés se trouvant dans les grappes sélectionnées. L'échantillon, dont les variations au fil des enquêtes sont attribuables à des contraintes budgétaires et à l'ajout de certains territoires, se situe

à près de 16 000 ménages depuis 1997, dont 4 000 pour le Québec, une fois soustraits les gens ayant refusé de répondre (Tableau 3.1).

La répartition de l'échantillon entre les provinces s'effectue de manière à obtenir des estimations ayant le même niveau de fiabilité pour chaque province. La fiabilité étant en lien avec la variabilité du revenu entre les individus, les provinces où la répartition du revenu est plus inégale auront tendance à avoir un plus grand échantillon. Cependant, une fois la pondération appliquée, la répartition du nombre de ménages entre les provinces dans l'échantillon sera équivalente à celle observée dans l'ensemble de la population. À l'intérieur des provinces, l'échantillon est distribué en proportion de la taille de la population dans les régions métropolitaines de recensement (Arsenault et Tremblay 2001).

La collecte des données est réalisée à l'aide des enquêtes-mémoires menées entre janvier et mars de l'année suivant celle de référence. Les données recueillies portent sur les dépenses, les revenus, et les variations de l'avoir et des dettes des ménages, sur une période de 12 mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année de référence. Ainsi, sur une base volontaire, le répondant doit se souvenir des dépenses effectuées au cours de la dernière année, mais il peut aussi consulter au besoin les documents qu'il possède. Afin de s'assurer de la qualité des données récoltées, Statistique Canada effectue un contrôle des questionnaires à la réception qui nécessite parfois, dans le cas d'un questionnaire incomplet, le recours à une deuxième entrevue, pour obtenir des éclaircissements. On effectue aussi une surveillance sévère lors de la saisie des données qui implique certaines corrections dans le cas de valeurs extrêmes. Étant donné que l'objectif est d'obtenir un échantillon assez grand pour chacune des régions, il s'avère impossible de respecter les proportions de la taille des provinces, c'est pourquoi il est nécessaire de pondérer les données.

Tableau 3.1

Nombre non pondéré de ménages dans les
échantillons des enquêtes de Statistique Canada
selon la région et l'année de l'enquête

Année	Québec (N)	Ontario (N)	Canada (N)
1969	3 970	5 602	15 106
1978	2 455	3 474	9 351
1982	2 871	3 898	10 935
1986	2 750	3 724	10 322
1992	2 494	3 423	9 338
1996	2 652	3 718	10 069
1997	4 690	6 494	17 816
1998	3 984	5 567	15 226
1999	4 414	6 304	17 102
2000	3 782	5 393	14 560

Source : 1969 à 1996 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

4. L'approche des enquêtes empilées

Une importante lacune des mesures portant sur la pauvreté et la faiblesse du revenu est la taille réduite des échantillons pour le Québec. Chaque enquête de Statistique Canada sur les dépenses des ménages rejoint, une fois pondérée, environ 2,500 à 3,000 ménages québécois et, si on admet qu'il y a environ 10-15% de ménages à faible revenu, cela donne dans chaque enquête entre 300 et 350 ménages en situation défavorisée. C'est peu pour évaluer les caractéristiques des ménages défavorisés et pauvres.

Pour contourner ce problème, nous proposons d'appliquer une nouvelle méthodologie qui consiste à empiler des enquêtes transversales afin d'augmenter la taille des échantillons analysés, une méthode éprouvée dans d'autres recherches menées par Simon Langlois (Gagné et Langlois 2002). Ainsi, au lieu d'étudier le comportement des ménages à faible revenu dans leur ensemble, pour chaque année d'enquête entre 1997 et 2000, nous avons décidé d'empiler les données de ces quatre enquêtes pour être en mesure de travailler sur certains sous-groupes de ménages à faible revenu, comme les familles monoparentales, les jeunes familles ou les ménages habitant en région. Cette méthode est rendue possible par l'existence d'enquêtes semblables répétées dans le temps, ce qui est le cas pour les enquêtes de Statistique Canada.

La comparaison de la distribution de fréquence de variables comme le revenu, le nombre de ménages monoparentaux et le nombre de ménages dont le chef a moins de 30 ans pour les quatre années d'enquête permet de voir que les quatre échantillons sont comparables entre eux et qu'on peut ainsi les empiler sans problème (Tableau 4.1).

Au total, nous aurons un échantillon de 16 870 ménages à étudier, ce qui permettra une meilleure représentativité. En posant l'hypothèse qu'il y a environ 10 à 15% de ménages pauvres, il y aura donc entre 1 700 et 2 500 ménages vivant en situation de pauvreté dans les échantillons empilés, ce qui rend possible la ventilation en sous-groupes.

Tableau 4.1

Composition de chacun des échantillons faisant partie des données empilées
selon différentes variables, Québec, 1997-2000

		1997	1998	1999	2000	1997-2000
Taille (N)		4 690	3 984	4 414	3 782	16 870
Revenu total moyen des ménages	\$ courant	42 445	43 851	45 358	47 036	-
	\$ 2000	44 772	45 830	46 589	47 036	46 005
Ménages monoparentaux	(%)	9,3	7,7	10,3	10,5	9,4
Ménages dont le chef a moins de 30 ans	(%)	12,8	13,1	9,8	9,9	11,4

Source : 1997 à 2000 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

5. Le seuil SFR

Le seuil de faible revenu, communément appelé le SFR, est employé par Statistique Canada pour caractériser les ménages (unités familiales) à «faible revenu». Ce n'est pas le lieu ici d'en rappeler la méthodologie et la technique de construction qui sont connues et peuvent être consultées dans différentes publications (Evans et Wolfson 1990 ; Statistique Canada 1999a ; Statistique Canada 1999c ; Paquet 2002). La méthode de calcul utilisée pour établir les seuils de faible revenu a cependant soulevé la controverse, en particulier parce que la population de référence, qui est composée de l'ensemble du Canada, ne permet pas la prise en compte des programmes spécifiques mis en place par les provinces (Jean 1999). Une part de l'action de l'état providence échappe ainsi à la caractérisation empirique de la pauvreté, une faille plus injuste dans le cas d'une province comme le Québec qui a mis de l'avant plusieurs politiques publiques ces dernières années. Statistique Canada, dans sa méthode de calcul, n'a pas jugé bon d'établir des seuils propres à chaque province canadienne. Cependant, le problème est reconnu par Statistique Canada :

«Le SFR national (selon la taille de la famille et la taille de la région urbaine) s'applique à toutes les provinces et régions. À titre d'exemple, le même SFR est appliqué aux familles de quatre personnes vivant dans les grandes régions urbaines de l'Ontario et du Québec (p. ex., Montréal et Toronto). Toutefois, il peut exister entre ces villes des différences sur le plan du coût de la vie dont le seuil de faible revenu ne tient pas compte. Cela pourrait introduire un biais dans toute comparaison des niveaux de faibles revenus entre les provinces.» (Picot, Morissette et Myles 2003)

Des travaux portant sur le SFR ont montré à quel point le pourcentage de ménages sous le seuil de faible revenu pouvait varier quand le Québec était utilisé comme population de référence (SFR provincial) (Lanctôt et Fréchet 2002). Nous le ferons ressortir un peu plus loin dans les

tableaux qui suivent.

Devant cet état de fait, nous avons pris la décision de recalculer les seuils de faible revenu en utilisant le Québec comme référence, pour les années 1982, 1992 et pour les données empilées. Il n'est pas question ici d'indexer les seuils une fois ceux-ci calculés pour 1982, mais de refaire les calculs à l'aide de l'algorithme pour les trois périodes.

Les tableaux qui suivent présentent les seuils calculés en prenant le Québec comme référence pour l'année 1982 (Tableaux 5.1 et 5.2), pour l'année 1992 (Tableaux 5.3 et 5.4) et pour les données empilées (Tableaux 5.5 et 5.6). Enfin, le tableau 5.7 donne l'estimation des taux de faible revenu qu'on peut estimer à partir de l'approche de Statistique Canada et de l'approche corrigée mise en œuvre dans la présente recherche. On voit nettement que les seuils corrigés donnent pour le Québec une estimation de la faiblesse du revenu moindre que celle de Statistique Canada.

Tableau 5.1

Seuils de faible revenu AVANT impôts en dollars courants,
estimations en prenant le Québec comme référence, base 1982

Personnes par ménage	Région			
	Urbaine, 100 000 et plus	Urbaine, 30 000 à 99 999	Urbaine, moins de 30 000	Rurale
1	8 944	8 412	7 498	6 797
2	10 986	10 334	9 210	8 350
3	13 523	12 720	11 337	10 278
4	15 835	14 894	13 274	12 034
5	17 882	16 820	14 991	13 591
6	20 699	19 469	17 352	15 731

Source : Statistique Canada, microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 5.2

Seuils de faible revenu APRÈS impôts en dollars courants,
estimations en prenant le Québec comme référence, base 1982

Personnes par ménage	Région			
	Urbaine, 100 000 et plus	Urbaine, 30 000 à 99 999	Urbaine, moins de 30 000	Rurale
1	7 354	6 734	5 804	5 257
2	8 881	8 131	7 008	6 348
3	11 160	10 219	8 808	7 978
4	13 508	12 369	10 661	9 656
5	15 053	13 783	11 880	10 760
6	17 111	15 667	13 504	12 231

Source : Statistique Canada, microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 5.3

Seuils de faible revenu AVANT impôts en dollars courants,
estimations en prenant le Québec comme référence, base 1992

Personnes par ménage	Région			
	Urbaine, 100 000 et plus	Urbaine, 30 000 à 99 999	Urbaine, moins de 30 000	Rurale
1	14 500	13 288	12 182	11 586
2	18 310	16 780	15 384	14 632
3	21 710	19 896	18 240	17 349
4	24 878	22 799	20 902	19 880
5	28 155	25 802	23 655	22 498
6	33 325	30 540	27 999	26 630

Source : Statistique Canada, microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 5.4

Seuils de faible revenu APRÈS impôts en dollars courants,
estimations en prenant le Québec comme référence, base 1992

Personnes par ménage	Région			
	Urbaine, 100 000 et plus	Urbaine, 30 000 à 99 999	Urbaine, moins de 30 000	Rurale
1	11 653	10 357	9 256	8 800
2	14 155	12 581	11 244	10 690
3	16 978	15 089	13 485	12 821
4	19 617	17 435	15 582	14 814
5	22 535	20 029	17 900	17 018
6	27 454	24 401	21 807	20 733

Source : Statistique Canada, microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 5.5

Seuil de faible revenu AVANT impôts en dollars courants, estimations
en prenant le Québec comme référence, données empilées, 1997-2000

Personnes par ménage	Région		
	Urbaine, 30 000 et plus	Urbaine, moins de 30 000	Rurale
1	15 594	13 329	12 403
2	19 742	16 875	15 703
3	24 515	20 955	19 499
4	28 546	24 401	22 705
5	33 374	28 528	26 546
6	37 893	32 390	30 140

N.B. Les données du fichier de Statistique Canada ne permettent plus de désagréger davantage la taille des villes de plus de 30 000 habitants dans les enquêtes récentes.
Source : Statistique Canada, microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, calculs des auteurs.

Tableau 5.6

Seuils de faible revenu APRÈS impôts en dollars courants, estimations en prenant le Québec comme référence, données empilées, 1997-2000

Personnes par ménage	Région		
	Urbaine, 30 000 et plus	Urbaine, moins de 30 000	Rurale
1	12 683	10 363	9 496
2	15 591	12 740	11 673
3	19 456	15 897	14 567
4	23 075	18 855	17 277
5	26 822	21 916	20 082
6	30 506	24 927	22 841

Source : Statistique Canada, microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, calculs des auteurs.

Tableau 5.7

Pourcentage de ménages sous le seuil de faible revenu, revenu APRÈS impôts, ménages de 2 personnes et plus, Québec

Années de l'enquête	SFR Statistique Canada (seuil de 1986)	SFR Statistique Canada (seuil de 1992)	SFR corrigé (calculs sur l'année réelle)
	Ménages de 2 personnes et +	Ménages de 2 personnes et +	Ménages de 2 personnes et +
1982	16,7	11,8	7,0
1992	15,5	9,6	7,0
1997-2000	-	-	9,3

Source: Statistique Canada, Revenu après impôt, répartition selon la taille du revenu au Canada, Ottawa, cat. 13-2101; Micro-données de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; Micro-données de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

Tableau 5.8

Taux de faible revenu (SFR après impôts) chez les ménages
(familles et personnes seules), totalisations prenant
le Québec comme référence, Québec, 1996 à 1998

Types de ménage	Ministère de la solidarité sociale*		
	1996	1997	1998
Familles	9,5	9,8	8,6
Personnes seules	30,9	31,5	32,4

* Les seuils de faible revenu «personnalisés» de Statistique Canada, Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, p.2 (www.mess.gouv.qc.ca)
Source : Statistique Canada, microdonnées de l'Enquête sur les dépenses des ménages, calculs des auteurs.

Tableau 5.9

Taux de faible revenu (SFR avant et après impôts) chez les ménages
(familles et personnes seules), totalisations prenant
le Québec comme référence, Québec, 1997 à 2000 et données empilées (1997-2000)

Types de ménage		Avant impôts	Après impôts
2 personnes et plus	1997	15,4	10,0
	1998	16,1	9,8
	1999	15,7	10,2
	2000	14,5	7,5
	Données empilées (1997-2000)	16,0	9,3
Personnes seules	1997	43,4	28,2
	1998	45,8	31,8
	1999	48,1	31,4
	2000	48,4	31,1
	Données empilées (1997-2000)	46,8	31,3

Source: Statistique Canada, microdonnées de l'Enquête sur les dépenses des ménages, calculs des auteurs.

6. Le seuil MFR

La mesure de faible revenu (MFR) est une mesure internationale reconnue pour caractériser la pauvreté. Seront pauvres les ménages qui reçoivent moins de 50% du revenu médian par unité de consommation (U.C.), donc du revenu «ajusté» pour tenir compte de sa composition (nombre de membres). Le revenu du ménage est dit ajusté car il prend en compte les besoins familiaux qui ne sont pas les mêmes selon que le ménage soit composé de deux ou de cinq personnes. La méthode de Statistique Canada suppose que, partant d'un ménage composé d'une personne, l'ajout d'un adulte additionnel va faire augmenter les besoins familiaux de 40% et de 30% dans le cas d'un enfant.

Le calcul du MFR se résume en quatre étapes ; 1) déterminer la taille ajustée de chaque ménage, 2) calculer le revenu du ménage ajusté de chaque ménage, 3) déterminer le revenu du ménage médian pour un ménage d'une personne et 4) calculer le MFR pour les autres ménages en multipliant le MFR pour les ménages d'une personne par la taille ajustée du ménage (Statistique Canada 1999b).

Pour calculer le MFR entre 1969 et 2000, nous avons utilisé les données tirées de l'enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada. Les résultats indiquent que la proportion de l'ensemble des ménages qui est sous le MFR est en hausse sur une période de 30 ans si l'on prend le revenu total brut, mais cette proportion demeure assez stable si l'on prend plutôt le revenu disponible, l'impôt progressif jouant ici son rôle (Tableau 6.1). L'étude des ménages selon la taille montre que la proportion de familles comptant deux personnes ou plus sous le MFR est demeurée stable quel que soit le revenu considéré. Pour les ménages composés d'une seule personne, la fraction des ménages sous le MFR est en baisse depuis trente ans si l'on prend le revenu total brut mais cette baisse s'accroît si l'on prend le revenu disponible. Cette

situation illustre le rôle de l'impôt progressif à partir des années 70.

Une remarque s'impose sur la méthode utilisée par Statistique Canada, qui nous paraît soulever des difficultés. Les travaux de François Gardes ont en effet montré que l'échelle d'Oxford - qui consiste à pondérer la composition d'un ménage – ne caractérisait pas très bien les changements observables dans les comportements des ménages formés de personnes seules, formés d'un couple sans enfant et formés d'un couple avec enfants. Pondérer les membres supplémentaires ne rend pas compte des différences importantes observées dans les comportements des ménages selon qu'ils ont ou non des enfants, une observation déjà faite dans les travaux de S. Langlois. Une autre manière de pondérer s'impose donc, ce qui déborde le cadre du présent rapport.

Tableau 6.1

Proportion des ménages sous le MFR selon le type de revenu par unité de consommation
 Québec, 1969-2000 et données empilées

	1969	1978	1982	1986	1992	1996	1997	1998	1999	2000	Données empilées 1997-2000
Ensemble ménages (N)	1 575 083	1 983 202	2 207 916	2 351 580	2 576 323	2 780 410	2 990 789	3 013 180	2 964 117	3 003 592	11 971 678
Revenu total brut	14,7	15,7	16,7	19,4	16,8	16,6	18,1	17,4	17,0	16,3	17,4
Revenu disponible (après impôt)	11,9	11,3	11,6	11,6	11,2	12,0	12,3	13,3	13,4	11,9	12,7
Ménages 1 personne (N)	198 366	355 257	470 724	578 080	613 781	740 366	825 976	843 769	838 232	873 209	3 381 186
Revenu total brut	39,6	32,5	34,6	36,8	34,2	29,0	33,7	33,2	31,8	29,6	31,7
Revenu disponible (après impôt)	34,5	26,2	24,5	20,6	21,4	19,7	21,4	25,5	25,1	23,5	22,5
Ménages 2 personnes et + (N)	1 376 717	1 627 945	1 737 192	1 773 500	1 962 542	2 040 044	2 164 813	2 169 411	2 125 885	2 130 383	8 590 492
Revenu total brut	11,1	12,0	11,9	13,7	11,4	12,1	12,2	11,2	11,2	10,8	11,8
Revenu disponible (après impôt)	8,7	8,0	8,1	8,7	8,0	9,2	8,8	8,5	8,8	7,2	8,9

Source: 1969 à 1996 : Micro-données de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000: Micro-données de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada.
 Calculs des auteurs.

Il y aurait cependant une autre façon de calculer le MFR. Nous proposons d'isoler les ménages comportant deux personnes ou plus parce qu'ils ont des comportements différents des personnes vivant seules. Nous suggérons ensuite de considérer comme pauvre les ménages qui reçoivent moins de la moitié du revenu médian par unité de consommation pondérée. Cette méthode nous semble plus juste que celle de Statistique Canada explicitée plus haut. Les résultats apparaissent dans la colonne 2 et 4 du Tableau 6.2.

Tableau 6.2

Proportion des ménages de 2 personnes et plus sous le MFR selon le type de revenu par unité de consommation et le type de ménage, Québec, 1978, 1986, 1996 et données empilées

		Couple sans enfant présent		Couple avec enfant(s)		Ménages de 2 personnes et plus	
		MFR Statcan	MFR ajusté	MFR Statcan	MFR ajusté	MFR Statcan	MFR ajusté
		(1)	(2)	(3)	(4)		
Revenu brut par U.C.	1978	12,3	12,8	6,9	7,2	12	12,5
	1986	11,6	16,9	6,8	8,4	13,7	16,2
	1996	7,9	10,8	14,3	10,0	12,1	15,1
	Données empilées (1997-2000)	8,5	12,6	8,1	11,0	11,8	15,5
Revenu disponible par U.C.	1978	6,8	6,8	5,2	5,3	8	8,2
	1986	7,0	9,6	3,8	5,6	8,7	10,6
	1996	6,1	6,9	10,8	6,9	9,2	10,2
	Données empilées (1997-2000)	6,3	8,0	5,9	7,6	8,9	11,0

Source: 1978 à 1996 : Micro-données de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000: Micro-données de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

7. L'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR)

La mesure du phénomène de la pauvreté pose de nombreux problèmes théoriques et méthodologiques qui trouvent même un écho dans les journaux et sur la place publique. Elle pose cependant des difficultés particulières pour effectuer des comparaisons internationales et des comparaisons dans le temps, à la fois du fait de la multitude des définitions et des indicateurs possibles de la pauvreté, mais également des hypothèses théoriques, souvent sous-jacentes, qui les fondent. Il est cependant possible de les contourner en explicitant la méthode appropriée qui sera utilisée.

Les chercheurs ne s'entendent pas sur la meilleure façon de mesurer le phénomène de la pauvreté. Ces désaccords viennent du fait qu'il existe des définitions différentes de ce phénomène social mais aussi parce que les mesures proposées poursuivent des objectifs qui ne sont pas les mêmes. Deux objectifs sont en particulier bien différents : soit l'on cherche à compter le nombre de pauvres et à mesurer la gravité de leur situation, soit on cherche simplement à les isoler statistiquement du reste de la population afin d'en étudier les comportements économiques, familiaux ou sociaux. Dans ce dernier cas, il s'agit simplement de minimiser le risque de première espèce (la probabilité de se tromper en caractérisant un ménage comme pauvre), et donc on peut se permettre de définir la pauvreté de manière assez restrictive, en faisant l'hypothèse qu'il n'y a pas de biais de sélection dans cette définition des populations pauvres. Dans cette perspective, la pauvreté est assez homogène : les pauvres certains qu'on a définis ne diffèrent pas fondamentalement de ceux qu'on a oubliés.

Afin de contourner les difficultés posées par la mesure de la pauvreté, nous proposons un nouvel indice synthétique de pauvreté-richesse (IMPR). Cet indice s'appuie sur une définition

opératoire qui privilégie la prise en compte *en même temps* de trois dimensions différentes de la pauvreté : la non-satisfaction des besoins de base, la marginalisation par rapport à une population de référence du ménage et l'insuffisance du revenu relativement à l'ensemble de la société. Cet indice multidimensionnel tient compte du fait que la notion de pauvreté change avec la modification générale des conditions de vie: seront pauvres des ménages incapables de satisfaire leurs besoins fondamentaux, mais aussi ceux qui sont exclus d'une pleine participation à la vie en société.

L'indice IMPR prend aussi en compte le caractère relatif de la pauvreté. Celle-ci est d'abord relative dans le temps, ce qui exige de tenir compte de l'augmentation de la richesse moyenne dans la société. Si la richesse est en hausse, il faut en tenir compte et élever le seuil qui définit la pauvreté. Mais la pauvreté est aussi relative à un groupe, comme l'ont bien montré le sociologue allemand Georg Simmel (1906) dans un article souvent cité et avant lui Alexis de Tocqueville dans son *Mémoire sur le paupérisme* (1835). On est pauvre par rapport aux normes acceptées dans l'ensemble de la société à un moment donné, certes, mais également par rapport aux normes du groupe social auquel on appartient ou auquel on s'identifie. Il importe donc de considérer ces deux aspects dans la construction de l'indice et chacun des trois critères devra donc préciser en fonction de quelle référence il sera construit.

S'il est possible de définir opératoirement la pauvreté à partir d'un certain nombre de critères, ne serait-il pas aussi possible, et surtout fort pertinent pour l'analyse, de définir la richesse en adoptant une approche identique? Les seuils de pauvreté marquent un point sur un continuum en deçà duquel les ménages seront considérés comme pauvres; il serait normalement souhaitable de suivre la même logique pour établir, à l'autre bout du continuum, un seuil de richesse qui serait lui aussi à la fois relatif et absolu. Cette procédure n'a jamais été à notre connaissance adoptée dans les études sur la pauvreté, qui se contentent d'analyser la situation de dénuement dans la société. Or, l'approche qui est proposée ici permettra une analyse en parallèle de la pauvreté et de la richesse, ce dernier aspect n'étant cependant pas l'objet de la présente étude.

Voici, brièvement esquissé, comment l'indice IMPR a été élaboré en tenant compte de la perspective qui vient d'être présentée.

(a) Les ménages pauvres ont, du fait du resserrement de leur budget, une proportion de dépenses relatives de subsistance plus élevée que celle de la population en général. Selon Townsend (1979, 1987), les ménages pauvres souffrent de privations parce qu'ils sont incapables de satisfaire leurs besoins de base. Depuis les travaux pionniers de Engel (1895) et de Halbwachs (1912), la part des dépenses totales consacrée à l'alimentation est un indicateur classique de subsistance et de privation. Nous proposons de définir comme pauvres selon ce premier critère *les ménages qui consacrent, pour la proportion de leur budget qui va à l'alimentation au foyer, au moins un tiers de plus que les ménages de référence* qu'on définira plus loin. Par ailleurs, seront considérés comme riches les ménages qui consacrent à se nourrir un tiers de leur budget de moins que la même population de référence.

(b) Les seules dépenses de subsistance ne suffisent pas à définir la pauvreté dans les sociétés développées caractérisées par une extension considérable de la consommation marchande à toutes les sphères d'activités des ménages. Il faut aussi prendre en compte la non-satisfaction des besoins sociaux qui vont bien au-delà de la subsistance définie au sens strict. Serge Paugam (1994) propose l'expression *pauvreté disqualifiante* pour qualifier en fait une forme d'exclusion sociale. Du point de vue sociologique, les ménages pauvres ne sont pas seulement incapables de subvenir adéquatement à leurs besoins de base, mais ils sont aussi des ménages marginalisés ou exclus qui ne parviennent pas à combler un minimum de besoins susceptibles d'assurer une pleine participation à la vie en société. Ces besoins sont maintenant très variés et, pour les satisfaire, les ménages doivent effectuer des dépenses aussi bien pour les communications ou les transports que pour les loisirs ou la santé, par exemple. De ce point de vue, la pauvreté se mesure plutôt en termes de conditions de vie. Il serait sans doute possible de définir un panier de base de biens et services nécessaires au bon fonctionnement en société, comme ont proposé de le faire Fugère et Lanctôt (1985) pour le Québec, par exemple. L'entreprise est cependant complexe et relativement arbitraire, sans oublier qu'elle repose sur le jugement porté par des experts.

Plutôt que d'identifier un panier de base, nous proposons de considérer comme pauvres *les ménages qui dépensent moins de 67% du total des dépenses observées dans la population de référence et comme riches, ceux qui dépensent 50% de plus que le total*. Les dépenses totales sont pondérées par le nombre de membres dans l'unité de consommation. Considérer les comportements de consommation -- et non seulement le revenu, comme c'est le cas dans plusieurs indices de pauvreté -- présente l'avantage de caractériser le niveau de vie réel des ménages en tenant compte des ressources obtenues par le travail au noir ou encore par les transferts privés en argent qui sont non négligeables dans bien des cas. La prise en compte de cette dimension permet d'éviter ainsi de considérer comme pauvres des ménages ayant des ressources cachées ou peu de revenus déclarés. Une étude récente de Brown (1994) a montré que, aux États-Unis, le portrait de la pauvreté dans les années 1980 était différent (moins grave, en fait) lorsqu'on mesurait cette dernière à partir des dépenses plutôt qu'à partir des seuls revenus. Ceci est dû probablement au fait que la dépense totale intègre des revenus de transfert, en particulier les transferts intergénérationnels, mais également sans doute au fait que la dépense totale est lissée par rapport au revenu courant et qu'elle constitue un bon indicateur du revenu permanent des ménages.

(c) Par ailleurs, l'insuffisance du revenu est une source importante de pauvreté. Aussi, considérer le revenu par unité de consommation comme troisième critère -- et non seulement les dépenses totales par unité -- s'avère-t-il essentiel parce que certains ménages peuvent avoir une consommation nettement inférieure à celle de leur groupe de référence, pour diverses raisons. On aurait tort de définir ces ménages comme pauvres, alors qu'en réalité ils consomment moins tout en ayant des revenus suffisants pour leur assurer éventuellement un niveau de vie décent. En conséquence, il faudrait caractériser les populations pauvres par une insuffisance de leur revenu permanent, mais cela consisterait à supposer que les pauvres ne sont pas soumis à des contraintes de liquidités et qu'ils ont la possibilité d'effectuer des transferts intertemporels de leur richesse permanente, hypothèse assez discutable. À cette raison s'ajoute le fait qu'il est difficile de mesurer le revenu permanent dans les enquêtes, ce qui justifie d'utiliser l'insuffisance du revenu courant comme troisième critère de pauvreté. D'après ce dernier, seront pauvres *les ménages qui se situent dans le quartile inférieur sur l'échelle des revenus disponibles par unité de*

consommation. Ce critère se distingue des deux précédents parce qu'il situe cette fois les pauvres par rapport à toute la population dans la société. Le critère du revenu disponible par unité tient compte du caractère progressif de l'impôt sur le revenu, de l'ensemble des ressources monétaires courantes des ménages et de leur taille.

Il s'agit donc, comme nous l'avons déjà remarqué, d'une définition assez restreinte de la pauvreté, dans la mesure où les trois critères sont croisés pour définir les populations pauvres. On peut espérer ainsi éviter le grave problème posé par la non concordance des divers indicateurs de pauvreté : S. Lollivier et D. Verger (1997) ont montré en effet que 2% seulement des ménages français sont frappés simultanément par les trois types de pauvreté qu'ils considèrent, la pauvreté monétaire, la pauvreté d'existence et la pauvreté subjective.

Ainsi, nous tenons partiellement compte que la pauvreté ne peut pas être mesurée seulement de manière absolue, puisqu'elle est aussi relative au positionnement du ménage ou de l'individu dans son groupe de référence (sociologique, professionnel, familial) et dans son cycle de vie. Le ménage anticipe en effet l'évolution de son niveau de vie en fonction de son âge et des changements prévisibles de sa structure démographique, et cette anticipation influence ses choix de travail et de consommation. Par ailleurs, les choses qu'il subit sans les avoir prévues sont souvent endogènes au déroulement de son cycle de vie (c'est-à-dire auraient pu être prévues par un bon modélisateur), et leur effet sur les choix individuels et familiaux les rend également donc dépendant du cycle de vie. Deux pôles de référence s'imposent. Le premier est constitué par l'ensemble de la société. Nous posons que les ménages évalueront leur situation par rapport aux ressources qui sont disponibles à un moment donné dans leur société (car la société génère de nos jours un mode de vie plus unifié qu'auparavant, du fait de la disparition de certaines frontières sociales et de la diminution des coûts de transport et de communication). Aussi, le revenu des pauvres et des riches sera-t-il mesuré par référence à la distribution caractérisant l'ensemble de tous les ménages. Mais il existe un second pôle de référence qui est probablement à l'oeuvre en même temps : on est pauvre dans sa classe sociale, comme l'a montré Simmel (1906), ou encore dans le groupe significatif auquel on s'identifie. Plus largement, les membres d'un ménage vont s'estimer pauvres par rapport à d'autres qui partagent les mêmes

caractéristiques. Les pêcheurs de la Gaspésie ne se comparent pas nécessairement aux ouvriers de Montréal et les besoins subjectivement définis ne sont sans doute pas les mêmes dans les deux communautés. Il en va de même pour les jeunes -- qui se comparent aux autres jeunes plutôt qu'aux adultes d'âge mûr -- et pour les retraités qui évalueront leur situation par rapport à d'autres retraités. En conséquence, les dépenses totales et la part du budget consacrée à l'alimentation par chaque ménage seront analysées par rapport à un sous-groupe de référence et non pas par rapport à l'ensemble de la population comme c'est le cas pour le revenu disponible. L'indice IMPR tient compte de cette double référence : la société dans son ensemble et le sous-groupe auquel on s'identifie.

Comment définir le sous-groupe de référence ? Ce dernier sera spécifié à partir de trois critères : le milieu de vie -- ici la province ou la région au Canada -- , la cohorte et le niveau de scolarité. Ces trois critères de référence sont quasiment invariants dans le temps : seul le critère d'appartenance à une cohorte d'âge est totalement invariant, mais les deux autres se modifient relativement peu sur le cycle de vie de la plupart des ménages. Lorsqu'un ménage change de région, on peut considérer que son adaptation aux conditions de vie de la nouvelle région est relativement rapide et que cette dernière constituera rapidement sa nouvelle référence. Le groupement des ménages par cohorte d'âge permet de neutraliser la déformation de la structure démographique d'une génération à l'autre. Les sous populations que ces trois critères définissent sont donc assez stables et de tailles assez importantes pour pouvoir être considérées, sur le plan statistique, comme référence du ménage.

Doit-on prendre la moyenne ou la médiane ? Il est courant d'utiliser la médiane pour situer la position relative des ménages dans leur population de référence afin d'éviter en particulier l'erreur de mesure de la moyenne. Néanmoins, les très bas et très hauts revenus constituent une information importante des ménages dans leur positionnement relatif, ce qui nous a amenés à les classer plutôt par rapport à la moyenne de leur population de référence. Pour tenir compte de l'erreur de mesure, on a défini un intervalle de confiance autour de la moyenne de classe μ à l'aide de l'écart-type σ et de l'effectif n de cette classe, selon l'expression

$$\mu_C \pm t_\alpha \frac{\sigma_C}{\sqrt{n_C}}$$

dans laquelle le t de Student est au seuil de risque α de 5%. Les seuils de pauvreté et de richesse sur les deux premiers critères -- le coefficient budgétaire pour l'alimentation au foyer et les dépenses totales par unité de consommation -- seront définis par rapport aux deux bornes (inférieure et supérieure) de cet intervalle et non pas par rapport à la seule moyenne.

En résumé, seront caractérisés comme pauvres les ménages qui consacrent une partie de leur budget pour la fonction alimentation au foyer qui est au moins un tiers plus élevée que celle observée dans les ménages de référence, dépensent moins de 67% du total observé dans ce groupe et se situent dans le quartile inférieur sur l'échelle de distribution des revenus disponibles par unité cette fois dans l'ensemble de la société. Les ménages riches seront ceux qui ont une part de leur budget consacrée à l'alimentation à domicile inférieure ou égale à 67% de celle observée dans leur groupe de référence, qui dépensent plus de 50% du total des dépenses pondérées par unité observées dans leur groupe de référence et qui se situent dans le quartile supérieur de l'échelle des revenus disponibles par unité.

Nous noterons 1, pour chaque initiative, le fait d'avoir ce critère comme définissant une situation de pauvreté et 3 le fait d'avoir un critère de richesse, le résidu étant noté 2. En d'autres termes, les ménages classés comme pauvres satisfont aux trois critères et les ménages quasi-pauvres, à deux critères sur trois. Les ménages riches auront quant à eux trois critères de richesse et les ménages quasi-riches, deux critères. Au total, l'indice IMPR comprend 27 classes, qui ont été regroupées en sept pour les fins de l'analyse. Les sept types retenus sont les suivants : pauvres (111), quasi-pauvres (112, 121, 211), classes moyennes inférieures (113, 122, 131, 212, 221, 311), classes moyennes supérieures (133, 223, 232, 313, 322, 331), quasi-riches (332, 323, 233) et riches (333), alors que la classe moyenne regroupe tous les autres types.

Une dernière précision s'impose. Atkinson (1987) a montré l'extrême variabilité du nombre de pauvres estimés à partir de diverses définitions des dépenses totales ou des revenus. On peut donc avancer qu'aucun de ces indicateurs classiques, pas plus que l'IMPR, ne permet un

comptage robuste du nombre de pauvres. L'indice IMPR ne vise pas prioritairement à estimer un taux de pauvreté, mais plutôt à obtenir une définition objective et opératoire de sous populations sur lesquelles on pourra entreprendre des analyses microsociologiques des phénomènes de pauvreté et de richesse et sur lesquelles on pourra aussi effectuer des analyses fiables d'évolutions temporelles. Cet indice multidimensionnel permet de mesurer le degré d'appartenance des ménages à une classe socioéconomique, mais il ne définit pas directement un seuil de pauvreté en terme de revenu. Cependant, il est possible d'estimer un tel seuil à partir de cet indice IMPR, en mesurant le revenu du dernier ménage classé dans la zone de pauvreté ou, de manière plus rigoureuse, le revenu du ménage situé au 95e centile de la classe de pauvreté pour éviter les erreurs de classement des ménages. Il pourrait donc y avoir des ménages non classés comme pauvres dans notre approche multidimensionnelle mais dont le revenu serait inférieur à ce seuil. Ces ménages seraient pauvres selon le revenu, mais non pauvres selon les deux autres critères.

Les données apparaissent dans le tableau 7.1 pour le Québec de 1969 à 2000, de même que les résultats pour les échantillons empilés. On notera qu'il y a peu de variations dans les proportions. Cela est normal compte tenu que l'indice ne vise pas à compter des ménages pauvres ou riches, mais bien à caractériser de manière relative des groupes en situation de pauvreté (ou de richesse) afin d'étudier leur comportement.

Tableau 7.1

Répartition des ménages d'après l'indice multidimensionnel
de pauvreté-richesse (IMPR), Québec, 1969-2000 et données empilées

Indice IMPR		1969	1978	1982	1986	1992	1996	1999	2000	Données empilées 1997-2000
Pauvres		9,1	8,8	9,1	11,2	9,3	7,8	8,4	8,1	8,9
Quasi-pauvres		9,8	9,3	10,5	10,0	11,7	10,7	12,0	10,5	12,2
Classes moyennes inférieures		12,2	14,6	12,5	11,3	11,9	13,0	12,9	13,7	12,6
Classes moyennes		33,2	33,0	32,0	30,7	29,9	33,5	29,1	31,4	28,8
Classes moyennes supérieures		18,0	17,1	18,5	19,6	18,8	18,0	19,2	20,1	19,8
Quasi-riches		8,7	10,1	10,0	9,7	10,5	9,9	11,2	10,2	10,4
Riches		9,0	7,1	7,4	7,5	7,9	7,1	7,3	6,0	7,4
Total										
	%	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	N	3 969	1 868	2 146	2 012	1 897	2 691	2 024	3 782	16 860

Source : 1969 à 1996 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

8. Les seuils de revenu minimum (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale)

Dans cette section, nous allons calculer un Seuil de revenu minimum en utilisant la méthodologie élaborée en 1982 par le ministère de la main-d'œuvre et de la sécurité du revenu (Fugère et Lanctôt 1985). Ce seuil caractérise la pauvreté à partir de différentes définitions opératoires du panier de consommation minimum pour permettre la vie en société. Il a l'avantage de proposer diverses mesures plus ou moins généreuses qui correspondent à diverses options politiques en matière de redistribution de ressources dans la société. Il a aussi l'avantage de préciser divers points de référence pour caractériser la pauvreté. Celle-ci est en particulier définie par rapport à divers types de ménages gagnant un revenu.

En 1985, les chercheurs du ministère avaient élaboré leur méthodologie à l'aide des données tirées de l'enquête sur les dépenses des familles produite par Statistique Canada pour l'année 1982. Nous allons reprendre la même méthodologie afin de mettre à jour cette mesure pour l'année 1992 et pour la période 1997-2000 en utilisant la méthode des données empilées expliquée plus avant. Cette approche comparée sur une vingtaine d'années permettra de caractériser l'évolution de la pauvreté définie à partir des besoins.

Étant donné que nous utilisons la même méthodologie que le ministère et que celle-ci a déjà été présentée en détail (Fugère et Lanctôt 1985), nous passerons rapidement sur certains points quand la méthodologie demeurera inchangée et nous nous permettrons alors de renvoyer le lecteur au rapport déjà publié par les chercheurs. Cependant, quand certains calculs seront nécessaires pour justifier les choix méthodologiques, nous allons prendre la précaution de les refaire avec les données de 1992 et 1997-2000, pour voir si les choix effectués à l'époque se justifient toujours.

8.1 Les trois éléments de base de la méthodologie

Les Seuils de revenu minimum (SRM) sont établis à partir des dépenses de consommation des ménages de travailleurs à faible ou moyen revenu pour un certain nombre de besoins jugés essentiels. La méthodologie comporte trois dimensions importantes, soit 1) le choix d'une grille de besoins essentiels, 2) le choix d'un groupe de référence et 3) l'utilisation des dépenses moyennes de consommation comme normes de référence (Fugère et Lanctôt 1985).

8.1.1 La définition des besoins essentiels

Le premier élément important de la méthodologie est l'identification d'une série de besoins jugés essentiels. La mesure du SFR de Statistique Canada retient trois fonctions de consommation seulement : alimentation, logement et vêtement. Or, avec le temps, d'autres items budgétaires ou d'autres besoins s'avèrent essentiels à la bonne vie en société et, d'autre part, les trois premières fonctions comprennent des dépenses luxueuses qu'il faudrait être en mesure d'éliminer pour caractériser les besoins minimums.

Le tableau 8.1 décrit la structure des dépenses des ménages québécois aux trois périodes retenues (1982, 1992 et 1997-2000). On voit que cette structure est assez stable dans le temps mais aussi qu'elle est caractérisée par des changements dont il faut tenir compte. Ainsi, le poids de l'alimentation diminue, celui du logement augmente et le poste transport apparaît comme étant très important, un poste qui n'entre pourtant pas dans le calcul du SFR mais qui correspond cependant à un besoin de base pour la vie en société de nos jours.

En 1982, les données d'enquête montraient que l'alimentation, le logement, le transport et les impôts personnels étaient les principales dépenses des ménages, canalisant à eux seuls 63,8% des dépenses. En 1992 et en 1997-2000, ces mêmes postes occupent toujours les quatre premières places, regroupant 64,6 % et 65,7% des dépenses pour les deux périodes étudiées.

Selon la méthodologie élaborée par Fugère et Lanctôt, les impôts personnels, les dépenses

reliées à l'emploi, les dépenses de soins de santé et les dépenses d'éducation sont exclues du calcul du SRM. La définition de ce qu'est un besoin essentiel relevant d'un jugement que l'on peut qualifier de subjectif, il paraît nécessaire d'en minimiser la portée en proposant trois grilles de besoins essentiels, allant de la moins généreuse à la plus généreuse – soit la grille restreinte, la grille moyenne et la grille large – ces grilles correspondant à des choix de sociétés différents. Le tableau 8.2 donne la liste du contenu de chacune des grilles et le tableau 8.3, le coefficient budgétaire correspondant à chaque fonction ou poste budgétaire dans chacune des trois grilles pour les années 1982 et 1992, ainsi que pour les données empilées. On remarquera qu'il n'y a pas de variations aberrantes ou inattendues entre 1982 et 1992, ce qui est un bon indicateur de la validité de notre analyse.

8.1.2 Le choix d'un groupe de référence

Le deuxième élément de la méthodologie est la détermination d'un groupe de référence à partir duquel seront calculés les SRM. Pour le définir, il faut d'abord voir comment se répartissent les ménages selon leur principale source de revenu (Tableau 8.4). La proportion de ménages dont la principale source de revenu provient d'un emploi est en baisse depuis 1982, mais il est toujours justifié de retenir les ménages qui ont un revenu d'emploi comme population de référence. Dans l'approche définie en 1982, ces ménages doivent compter un seul salarié et plus de 50% de leur revenu doit provenir d'un emploi. La référence devient ainsi les ménages en emploi, ceux qui créent la richesse susceptible par la suite d'être redistribuée. Cette approche exclue la consommation des riches comme référence, qui ne peut pas selon toute évidence déterminer un seuil pour définir la pauvreté.

À partir de cette définition de la population de référence, trois groupes sont créés en fonction du revenu total du ménage, celui des ménages sous le premier décile de revenu (10%), celui des ménages sous le premier quintile de revenu (20%) et celui des ménages sous le revenu médian (50%). On aura donc trois groupes connaissant une situation plus ou moins favorable en terme de revenus.

Tableau 8.1

Résumé des dépenses des ménages selon les grandes catégories de dépenses,
total des ménages, Québec, 1982, 1992 et 1997-2000

Catégories de dépenses	1982		1992		1997-2000	
	Dépenses moyennes	Répartition en pourcentage	Dépenses moyennes	Répartition en pourcentage	Dépenses moyennes	Répartition en pourcentage
1. Alimentation	4 212 \$	16,4	5 639 \$	13,6	5 662 \$	12,5
2. Logement	4 206 \$	16,4	6 808 \$	16,4	8 196 \$	18,1
3. Entretien ménager	1 052 \$	4,1	1 639 \$	4,0	1 959 \$	4,3
4. Articles et accessoires d'ameublement	856 \$	3,3	1 190 \$	2,9	1 164 \$	2,6
5. Habillement	1 694 \$	6,6	2 162 \$	5,2	2 041 \$	4,5
6. Transport	3 071 \$	12,0	5 146 \$	12,4	5 592 \$	12,4
7. Soins de santé	465 \$	1,8	834 \$	2,0	1 191 \$	2,6
8. Soins personnels	485 \$	1,9	802 \$	1,9	692 \$	1,5
9. Loisirs	1 011 \$	3,9	1 920 \$	4,6	2 420 \$	5,3
10. Matériel de lecture et autres imprimés	177 \$	0,7	233 \$	0,6	248 \$	0,5
11. Éducation	168 \$	0,7	320 \$	0,8	512 \$	1,1
12. Produits du tabac et boissons alcoolisées	905 \$	3,5	1 346 \$	3,2	1 205 \$	2,7
13. Dépenses diverses	727 \$	2,8	1 141 \$	2,8	886 \$	2,0
Sous-total, dépenses de consommation courante	19 029 \$	74,3	29 180 \$	70,4	31 767 \$	70,2
14. Impôts personnels	4 866 \$	19,0	9 180 \$	22,2	10 259 \$	22,7
15. Sécurité	1 253 \$	4,9	2 244 \$	5,4	2 649 \$	5,9
16. Dons et contributions	467 \$	1,8	831 \$	2,0	589 \$	1,3
Total, dépense	25 616 \$	100	41 435 \$	100	45 264 \$	100
Revenu avant impôt	26 801 \$		41 719 \$		46 013 \$	
Autres recettes monétaires	408 \$		758 \$		910 \$	
Variation nette de l'actif et du passif (épargne)	1 437 \$		1 331 \$		2 695 \$	
Taille moyenne du ménage	2,77		2,53		2,40	
Nombre estimatif de ménages	2 209 480		2 577 694		11 993 767	
Nombre de ménages dans l'échantillon	2148		1898		8586	

Source : 1982 à 1992 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

Tableau 8.2

Énumération des types de dépenses inclus dans les besoins essentiels

Grille restreinte	Grille moyenne	Grille large
1. Alimentation Alimentation à la maison 30% des dépenses d'alimentation au restaurant	1. Alimentation Alimentation à la maison 30% des dépenses d'alimentation au restaurant	1. Alimentation Toutes les dépenses
2. Logement Résidence principale	2. Logement Résidence principale	2. Logement Toutes les dépenses
3. Entretien ménager Produits de nettoyage ménager Articles en papier et emballage pour aliments Biens et services d'horticulture Autres articles ménagers	3. Entretien ménager Produits de nettoyage ménager Articles en papier et emballage pour aliments Biens et services d'horticulture Autres articles ménagers	3. Entretien ménager Toutes les dépenses sauf les communications et les frais de garde d'enfant
4. Soins personnels Toutes les dépenses	4. Soins personnels Toutes les dépenses	4. Soins personnels Toutes les dépenses
5. Habillement Toutes les dépenses sauf les bijoux	5. Habillement Toutes les dépenses sauf les bijoux	5. Habillement Toutes les dépenses
	6. Communications Téléphone (tarif de base)	6. Communications Toutes les dépenses
	7. Articles et accessoires d'ameublement Toutes les dépenses	7. Articles et accessoires d'ameublement Toutes les dépenses
	8. Transport Transport local et de banlieue	8. Transport Toutes les dépenses
	9. Loisirs Matériel et services reliés aux loisirs Matériel et services de détente à la maison Spectacles sur scènes	9. Loisirs Toutes les dépenses
	10. Lecture Toutes les dépenses	10. Lecture Toutes les dépenses
		11. Tabac et alcool Toutes les dépenses
		12. Dépenses diverses Toutes les dépenses sauf les cotisations syndicales
		13. Sécurité Primes d'assurance-vie
		14. Dons et contributions Toutes les dépenses

Tableau 8.3

Proportion des dépenses consacrées à chacun des postes pour
l'ensemble des ménages, selon la définition des besoins essentiels,
Québec, 1982, 1992 et données empilées

	1982	1992	1997-2000
Définition restreinte des besoins essentiels			
1. Alimentation	35,7	32,2	31,6
2. Logement	38,8	43,8	47,9
3. Entretien ménager	5,2	4,9	4,5
4. Soins personnels	4,7	5,5	4,2
5. Habillement	15,6	13,7	11,7
Total définition restreinte	100	100	100
Définition moyenne des besoins essentiels			
1. Alimentation	30,2	26,9	26,2
2. Logement	32,8	36,5	39,6
3. Entretien ménager	4,4	4,1	3,8
4. Soins personnels	4,0	4,6	3,5
5. Habillement	13,2	11,4	9,6
6. Communication	1,3	1,4	1,5
7. Articles et accessoires d'ameublement	7,1	6,8	5,9
8. Transport	0,3	0,3	0,3
9. Loisirs	5,3	6,7	8,2
10. Lecture	1,5	1,3	1,3
Total définition moyenne	100	100	100
Définition large des besoins essentiels			
1. Alimentation	22,3	19,6	19,2
2. Logement	22,3	23,7	26,4
3. Entretien ménager	3,2	3,0	3,0
4. Soins personnels	2,6	2,8	2,2
5. Habillement	9,0	7,5	6,6
6. Communications	1,6	1,8	2,4
7. Articles et accessoires d'ameublement	4,5	4,1	3,8
8. Transport	16,2	17,9	18,0
9. Loisirs	5,4	6,7	7,8
10. Lecture	0,9	0,8	0,8
11. Tabac et alcool	4,9	4,7	3,9
12. Dépenses diverses	3,2	3,3	2,2
13. Sécurité	1,5	1,3	1,7
14. Dons et cotisations	2,4	2,9	1,9
Total définition large	100	100	100

Source : 1982 à 1992 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

L'étude des groupes de référence entre 1982 et 2000 montre une baisse du revenu réel moyen de chacun des groupes au cours de la période (Tableau 8.5). Cette situation s'explique en bonne partie à cause d'un effet de génération, car le revenu moyen des hommes et des femmes n'a pas connu la même évolution dans les années 1980 et 1990 dans tous les groupes d'âge, les plus jeunes connaissant une chute du revenu en dollars constants au cours de la période que nous étudions.

Tableau 8.4

Distribution des ménages selon la principale source de revenu, Québec, 1982, 1992, 1997-2000

Principales sources de revenu	1982		1992		1997-2000	
	Nombre de ménages	Proportion	Nombre de ménages	Proportion	Nombre de ménages	Proportion
- Revenu d'emploi (Salaire ou travail autonome)	1 572 173	71,1	1 696 483	65,8	7 870 962	65,8
- Transferts gouvernementaux	512 108	23,2	674 865	26,2	3 065 777	25,6
- Autres (Placements, revenus divers, aucun revenu)	125 606	5,7	206 346	8,0	1 034 939	8,6
Total	2 209 887	100	2 577 694	100	11 971 678	100

Source : 1982 à 1992 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

Tableau 8.5

Certaines caractéristiques des groupes de référence, Québec, 1982, 1992 et 1997-2000

1982						
Appellation du groupe de référence	Nombre de cas dans l'échantillon	Nombre pondéré de ménages	Taille moyenne	Borne supérieure de revenu (\$ courant)	Revenu moyen (\$ courant)	Revenu moyen (\$ 2000)
1er décile (10%)	62	71 409	1,59	12 289	8 983	15 614
1er quintile (20%)	129	142 103	1,66	15 617	11 475	19 946
1er groupe médian (50%)	323	353 629	2,06	23 237	16 173	28 112
Population de référence	680	706 924	2,59	131 001	25 163	43 739
1992						
Appellation du groupe de référence	Nombre de cas dans l'échantillon	Nombre pondéré de ménages	Taille moyenne	Borne supérieure de revenu (\$ courant)	Revenu moyen (\$ courant)	Revenu moyen (\$ 2000)
1er décile (10%)	47	63 541	1,44	16 646	12 740	14 459
1er quintile (20%)	92	124 968	1,61	21 629	15 946	18 098
1er groupe médian (50%)	228	312 876	1,82	35 424	23 744	26 948
Population de référence	455	624 495	2,17	159 996	37 476	42 533
1997-2000						
Appellation du groupe de référence	Nombre de cas dans l'échantillon	Nombre pondéré de ménages	Taille moyenne	Borne supérieure de revenu (\$ courant)	Revenu moyen (\$ courant)	Revenu moyen (\$ 2000)
1er décile (10%)	205	305 946	1,26	14 500	9 281	9 281
1er quintile (20%)	409	610 313	1,35	20 542	13 523	13 523
1er groupe médian (50%)	1 069	1 522 432	1,61	34 400	21 845	21 845
Population de référence	2 188	3 039 058	1,92	365 142	39 194	39 194

Source : 1982 à 1992 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

La rémunération moyenne estimée sur une base annuelle au Québec étant de 31 868\$ en 2000 (CANSIM II, Tableau 281-0028), seulement le troisième groupe (1^{er} groupe médian) compte des ménages ayant un revenu supérieur à la rémunération moyenne.

Notons aussi qu'il y a une baisse généralisée de la taille moyenne des ménages de 1982 à 2000, qui s'explique en partie par la croissance plus rapide du nombre de petits ménages par rapport à la croissance de la population et par la croissance du nombre de personnes vivant seules.

8.1.3 Le choix des données

Le dernier élément central de la méthodologie vise à déterminer quelles seront les données utilisées pour calculer le niveau des besoins essentiels. Selon la méthodologie, le choix doit se porter sur les dépenses moyennes des ménages car il existe des données fiables et comparables sur une longue période produites par Statistique Canada. L'utilisation des dépenses moyennes pour calculer les SRM permet d'éviter les choix subjectifs sur la qualité et la quantité des services associés à la construction d'un panier hypothétique de biens.

La méthode prévoyait en 1982 l'utilisation de la dépense moyenne, car à cette époque, plus de 50% des ménages avaient des dépenses réelles inférieures aux dépenses moyennes de consommation des groupes de référence pour chacun des besoins essentiels (Tableau 8.6). En 1992, tout comme pour 1997-2000, la même situation prévaut dans chaque groupe de référence, ce qui permet de conserver les dépenses moyennes pour définir les seuils de revenu minimum.

Les éléments de base de la méthodologie étant fixés, il devient alors possible d'établir les Seuils de revenu minimum pour les trois périodes, soit 1982, 1992 et 1997-2000 (Tableaux 8.7 à 8.9). Première constatation, plus la définition des besoins essentiels est large, plus le seuil de revenu minimum est élevé, la même règle s'appliquant pour chaque groupe de référence et pour chaque période. On note aussi que, pour une même définition, le fait d'élargir le groupe de référence va automatiquement faire augmenter le SRM. En 1992, les différents seuils de revenu minimum sont équivalents, en dollars constants, à ceux observés 10 ans plus tôt. Cependant, en 1997-2000, le revenu brut ayant diminué chez les groupes de références, ceux-ci ont dû couper

dans leurs dépenses, même celles qui sont essentielles, ce qui a comme conséquence de faire diminuer l'ensemble des seuils de revenu minimum.

Le tableau 8.10 présente un résumé des seuils obtenus pour chaque année (1982 et 1992) et pour les données empilées 1997-2000.

Le seuil de revenu minimum correspondant à la définition restreinte du groupe 1^{er} décile a diminué de 35% et celui du groupe 1^{er} quintile, de 23% entre 1992 et 1997-2000. Il serait possible de décrire encore d'autres exemples illustrant la baisse des seuils de revenu minimum, mais il suffit simplement de retenir ici que la baisse est généralisée. La deuxième phase de la méthodologie va consister à identifier quels sont les critères qui devraient être utilisés pour moduler les seuils de revenu minimum.

Tableau 8.6

Proportion de ménages dans les groupes de référence dont les dépenses réelles sont inférieures aux dépenses moyennes selon la grille restreinte des besoins essentiels, Québec, 1982, 1992, 1997-2000

Besoins essentiels	1982			1992			1997-2000		
	1er décile	1er quintile	1er groupe médian	1er décile	1er quintile	1er groupe médian	1er décile	1er quintile	1er groupe médian
1. Alimentation	56,1	54,3	57,6	63,9	56,4	56,6	57,7	59,0	56,3
2. Logement	62,2	62,8	61,7	66,0	63,0	56,4	50,9	54,8	55,4
3. Entretien ménager	58,5	61,6	61,6	72,4	67,3	63,8	59,9	61,0	62,0
4. Soins personnels	69,5	61,1	62,0	57,5	61,8	60,7	61,6	66,8	64,3
5. Habillement	60,7	61,7	61,7	68,1	68,3	61,6	62,1	66,3	62,5

Source : 1982 à 1992 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

Tableau 8.7

Seuils de revenu minimum selon le groupe de référence et la définition des besoins essentiels, dollars constants de 2000, Québec, 1982

Besoins essentiels	1er décile			1er quintile			1er groupe médian		
	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large
1. Alimentation	3 025	3 025	3 591	3 358	3 358	4 014	4 460	4 460	5 218
2. Logement	4 789	4 789	4 825	4 865	4 865	4 975	5 507	5 507	5 656
3. Entretien ménager	421	421	495	481	481	563	579	579	648
4. Soins personnels	454	454	454	506	506	506	603	603	603
5. Habillement	1 239	1 239	1 333	1 380	1 380	1 484	1 776	1 776	1 910
6. Communications		276	424		276	431		276	473
7. Articles et accessoires d'ameublement	-	561	561	-	676	676	-	944	944
8. Transport	-	442	2 022	-	426	2 710	-	495	3 317
9. Loisirs	-	443	640	-	572	820	-	737	1 173
10. Lecture	-	172	172	-	219	219	-	238	238
11. Tabac et alcool	-	-	1 302	-	-	1 384	-	-	1 389
12. Dépenses diverses	-	-	396	-	-	504	-	-	725
13. Sécurité	-	-	228	-	-	219	-	-	318
14. Dons et contributions	-	-	417	-	-	379	-	-	438
Total	9 927	11 822	16 861	10 591	12 760	18 884	12 925	15 616	23 051
Taille moyenne du ménage		1,59			1,66			2,06	

Source : Statistique Canada, microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 8.8

Seuils de revenu minimum selon le groupe de référence et la définition des besoins essentiels, dollars constants de 2000, Québec, 1992

Besoins essentiels	1er décile			1er quintile			1er groupe médian		
	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large
1. Alimentation	2 976	2 976	3 379	3 195	3 195	3 721	3 637	3 637	4 312
2. Logement	5 516	5 516	5 603	5 649	5 649	5 716	6 178	6 178	6 322
3. Entretien ménager	298	298	388	372	372	488	482	482	629
4. Soins personnels	371	371	371	462	462	462	628	628	628
5. Habillement	726	726	781	1 021	1 021	1 099	1 379	1 379	1 483
6. Communications		284	445		284	511		284	554
7. Articles et accessoires d'ameublement	-	279	279	-	552	552	-	822	822
8. Transport	-	482	1 715	-	571	2 243	-	678	3 398
9. Loisirs	-	533	716	-	731	933	-	867	1 262
10. Lecture	-	121	121	-	154	154	-	168	168
11. Tabac et alcool	-	-	995	-	-	1 068	-	-	1 217
12. Dépenses diverses	-	-	403	-	-	489	-	-	823
13. Sécurité	-	-	119	-	-	136	-	-	247
14. Dons et contributions	-	-	166	-	-	209	-	-	624
Total	9 888	11 588	15 482	10 699	12 991	17 780	12 304	15 122	22 488
Taille moyenne du ménage		1,44			1,61			1,82	

Source : Statistique Canada, définition de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 8.9

Seuils de revenu minimum selon le groupe de référence et la définition des besoins essentiels, dollars constants de 2000, Québec, 1997-2000

Besoins essentiels	1er décile			1er quintile			1er groupe médian		
	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large
1. Alimentation	1 851	1 851	2 110	2 432	2 432	2 810	3 215	3 215	3 715
2. Logement	3 590	3 590	3 636	4 413	4 413	4 502	5 489	5 489	5 606
3. Entretien ménager	223	223	331	286	286	390	394	394	548
4. Soins personnels	231	231	231	324	324	324	418	418	418
5. Habillement	535	535	576	775	775	833	1 007	1 007	1 083
6. Communications		300	483		300	565		300	621
7. Articles et accessoires d'ameublement	-	706	706	-	805	805	-	795	795
8. Transport	-	268	1 809	-	357	2 213	-	412	2 994
9. Loisirs	-	735	706	-	851	908	-	1 053	1 287
10. Lecture	-	83	83	-	128	128	-	145	145
11. Tabac et alcool	-	-	651	-	-	741	-	-	913
12. Dépenses diverses	-	-	259	-	-	455	-	-	460
13. Sécurité	-	-	49	-	-	75	-	-	210
14. Dons et contributions	-	-	98	-	-	163	-	-	211
Total	6 430	8 522	11 728	8 230	10 671	14 912	10 523	13 228	19 006
Taille moyenne du ménage		1,26			1,35			1,61	

Source : 1997 à 2000 : Microdonnées de l'Enquête sur les dépenses des ménages, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

Tableau 8.10

Seuils de revenu minimum selon le groupe et la définition des besoins essentiels,
dollars constants de 2000, Québec, 1982, 1992 et données empilées

	Définition	1982	1992	Données empilées 1997-2000
1er décile	Restreinte	9 927	9 888	6 430
	Moyenne	11 822	11 588	8 522
	Large	16 861	15 482	11 728
1er quintile	Restreinte	10 591	10 699	8 230
	Moyenne	12 760	12 991	10 671
	Large	188 840	17 780	14 912
1er groupe médian	Restreinte	12 925	12 304	10 523
	Moyenne	15 616	15 122	13 228
	Large	23 051	22 488	19 006

Source : 1982 et 1992 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

8.2 Les critères d'ajustements des seuils de revenu minimum

Dans la deuxième partie de la présentation de la méthodologie, une série de critères comme la taille du ménage, la composition du ménage, le partage du logement, l'aspect rural urbain et l'aspect court terme – long terme sont étudiés afin de voir si certains d'entre eux devraient être utilisés pour ajuster les seuils de revenu minimum. L'étude de chacun de ces critères avec les données de 1992 et 1997-2000 va permettre de voir s'il faut ajouter ou enlever des critères à ceux retenus lors de l'établissement des seuils pour 1982.

8.2.1 La taille du ménage

Le premier critère retenu est la taille du ménage. S'il va de soi que les besoins d'un ménage de quatre personnes sont supérieurs à ceux d'un ménage d'une seule personne, il est plus difficile, par contre, de déterminer dans quelle mesure ces besoins sont supérieurs (Tableaux 8.11 à 8.13). On ne peut simplement pas additionner le nombre de membres pour déterminer les

besoins, car il faut tenir compte des économies d'échelles qui sont réalisées (Tableaux 8.14 à 8.16). On peut voir par contre que les économies d'échelle sont plus prononcées pour le logement ou la communication, mais qu'elles sont moindres pour des dépenses comme l'alimentation, l'habillement ou le transport. La comparaison des indices de dépenses moyennes montre que les économies d'échelle réalisées pour un même poste sont semblables pour les trois périodes d'enquête.

Une fois démontré l'effet de la taille du ménage sur les dépenses moyennes, il faut trouver une méthode pour tenir compte de ce facteur dans le calcul des seuils de revenu minimum. Pour ce faire, et afin de déterminer l'impact de la taille du ménage sur les besoins essentiels, la méthodologie adoptée suggère d'utiliser les dépenses moyennes de consommation de l'ensemble de la population selon la taille des ménages. Les courbes d'équivalence pour chaque besoin essentiel ont été établies à l'aide d'analyses de régressions de la taille du ménage sur l'indice des dépenses moyennes de consommation (Fugère et Lanctôt 1985). Avec les équations établies, nous sommes en mesure de calculer les seuils correspondant à chaque taille de ménage pour les trois groupes de référence en divisant le poids de la taille moyenne du groupe de référence par le poids de chaque taille de ménage. Les résultats obtenus à l'aide de la méthodologie pour 1992 et 1997-2000 ont été par la suite transposés sur une base mensuelle, pour faciliter la comparaison avec d'autres seuils (Tableaux 8.17 à 8.25).

Tableau 8.11

Dépenses moyennes de l'ensemble des ménages au Québec selon la taille du ménage et la définition des besoins essentiels,
dollars constants de 2000, Québec, 1982

Besoins essentiels	1 personne		2 personnes		3 personnes		4 personnes		5 personnes	
	Définition restreinte et moyenne	Définition large	Définition restreinte et moyenne	Définition large	Définition restreinte et moyenne	Définition large	Définition restreinte et moyenne	Définition large	Définition restreinte et moyenne	Définition large
1. Alimentation	2 908	3 609	5 076	6 092	6 670	7 836	8 361	9 479	9 851	11 006
2. Logement	5 043	5 194	6 289	6 680	7 487	7 799	8 086	8 809	8 178	8 755
3. Entretien ménager	471	513	810	972	961	1 097	1 198	1 338	1 262	1 439
4. Soins personnels	417	417	763	763	932	932	1 041	1 041	1 102	1 102
5. Habillement	1 300	1 398	2 470	2 656	2 976	3 200	3 582	3 854	3 803	4 088
6. Communications	276	455	276	515	276	588	276	553	276	594
7. Articles et accessoires d'ameublement	622	622	1 497	1 497	1 606	1 606	2 013	2 013	1 703	1 703
8. Transport	266	2 322	414	5 072	429	5 827	506	7 153	940	6 701
9. Loisirs	619	956	1 006	1 650	1 166	1 822	1 403	2 251	1 516	2 467
10. Lecture	233	233	320	320	322	322	332	332	334	334
11. Tabac et alcool	-	1 053	-	1 564	-	1 796	-	1 773	-	1 723
12. Dépenses diverses	-	548	-	1 026	-	1 302	-	1 102	-	1 358
13. Sécurité	-	125	-	362	-	615	-	782	-	758
14. Dons et contributions	-	568	-	968	-	744	-	881	-	627
Nombre pondéré de ménages	471 871		573 094		471 826		449 371		206 296	
Nombre de cas dans l'échantillon	394		600		429		432		202	

Source : Statistique Canada, définition de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 8.12

Dépenses moyennes de l'ensemble des ménages au Québec selon la taille du ménage et la définition des besoins essentiels,
dollars constants de 2000, Québec, 1992

Besoins essentiels	1 personne		2 personnes		3 personnes		4 personnes		5 personnes	
	Définition restreinte et moyenne	Définition large	Définition restreinte et moyenne	Définition large	Définition restreinte et moyenne	Définition large	Définition restreinte et moyenne	Définition large	Définition restreinte et moyenne	Définition large
1. Alimentation	2 764	3 371	4 732	5 722	6 206	7 492	7 567	8 871	8 697	9 930
2. Logement	5 652	5 851	6 971	7 406	7 942	8 494	8 546	9 097	8 991	9 608
3. Entretien ménager	432	566	758	964	922	1 112	1 087	1 281	1 268	1 458
4. Soins personnels	457	457	850	850	1 111	1 111	1 210	1 210	1 328	1 328
5. Habillement	948	1 019	2 072	2 229	2 597	2 792	3 369	3 623	3 934	4 230
6. Communications	284	454	284	587	284	671	284	628	284	689
7. Articles et accessoires d'ameublement	584	584	1 298	1 298	1 657	1 657	1 824	1 824	2 028	2 028
8. Transport	285	2 496	486	5 637	613	7 324	527	7 805	586	8 814
9. Loisirs	664	964	1 112	1 851	1 673	2 665	1 976	3 375	2 060	3 250
10. Lecture	186	186	286	286	276	276	309	309	281	281
11. Tabac et alcool	-	1 032	-	1 597	-	1 725	-	1 726	-	1 830
12. Dépenses diverses	-	498	-	1 097	-	1 168	-	1 514	-	1 370
13. Sécurité	-	153	-	358	-	561	-	615	-	645
14. Dons et contributions	-	918	-	1 295	-	869	-	613	-	521
Nombre pondéré de ménages	615 152		813 058		490 496		457 513		173 690	
Nombre de cas dans l'échantillon	451		596		361		340		129	

Source : Statistique Canada, définition de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 8.13

Dépenses moyennes de l'ensemble des ménages au Québec selon la taille du ménage et la définition des besoins essentiels,
dollars constants de 2000, Québec, 1997-2000

Besoins essentiels	1 personne		2 personnes		3 personnes		4 personnes		5 personnes	
	Définition restreinte et moyenne	Définition large	Définition restreinte et moyenne	Définition large	Définition restreinte et moyenne	Définition restreinte et moyenne	Définition large	Définition restreinte et moyenne	Définition large	Définition large
1. Alimentation	2 622	3 170	4 755	5 585	6 168	7 100	7 578	8 642	8 879	9 905
2. Logement	5 672	5 867	7 351	7 783	8 818	9 307	10 325	10 872	10 644	11 145
3. Entretien ménager	425	538	729	924	865	1 085	1 041	1 291	1 124	1 381
4. Soins personnels	388	388	670	670	850	850	999	999	957	957
5. Habillement	887	954	1 736	1 867	2 371	2 550	3 013	3 240	3 142	3 379
6. Communications	300	564	300	746	300	873	300	914	300	954
7. Articles et accessoires d'ameublement	678	678	1 230	1 230	1 332	1 332	1 561	1 561	1 569	1 569
8. Transport	261	2 414	461	5 574	588	7 087	648	8 483	807	8 374
9. Loisirs	855	1 170	1 409	2 228	2 019	2 948	2 543	3 792	2 697	4 102
10. Lecture	172	172	274	274	272	272	299	299	281	281
11. Tabac et alcool	-	805	-	1 211	-	1 484	-	1 546	-	1 356
12. Dépenses diverses	-	484	-	731	-	785	-	822	-	771
13. Sécurité	-	189	-	601	-	634	-	709	-	792
14. Dons et contributions	-	613	-	709	-	527	-	447	-	410
Nombre pondéré de ménages	3 381 186		3 924 322		1 946 186		1 830 665		683 908	
Nombre de cas dans l'échantillon	2 270		2 886		1 411		1 351		502	

Source : 1997 à 2000 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

Tableau 8.14

Indice des dépenses moyennes selon la taille du ménage et la définition des besoins essentiels, Québec, 1982

Besoins essentiels	1 personne		2 personnes		3 personnes		4 personnes		5 personnes	
	Définition restreinte et moyenne	Définition large	Définition restreinte et moyenne	Définition large	Définition restreinte et moyenne	Définition large	Définition restreinte et moyenne	Définition large	Définition restreinte et moyenne	Définition large
1. Alimentation	100	100	175	169	229	217	288	263	339	305
2. Logement	100	100	125	129	148	150	160	170	162	169
3. Entretien ménager	100	100	172	189	204	214	254	261	268	281
4. Soins personnels	100	100	183	183	223	223	250	250	264	264
5. Habillement	100	100	190	190	229	229	276	276	293	293
6. Communications	100	100	103	113	104	129	105	121	106	131
7. Articles et accessoires d'ameublement	100	100	241	241	258	258	323	323	274	274
8. Transport	100	100	156	218	161	251	190	308	354	289
9. Loisirs	100	100	163	173	188	191	227	235	245	258
10. Lecture	100	100	137	137	138	138	143	143	143	143
11. Tabac et alcool	-	100	-	149	-	170	-	168	-	164
12. Dépenses diverses	-	100	-	187	-	238	-	201	-	248
13. Sécurité	-	100	-	289	-	492	-	625	-	606
14. Dons et contributions	-	100	-	170	-	131	-	155	-	110

Source : Statistique Canada, définition de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 8.15

Indice des dépenses moyennes selon la taille du ménage et la définition des besoins essentiels, Québec, 1992

Besoins essentiels	1 personne		2 personnes		3 personnes		4 personnes		5 personnes	
	Définition restreinte et moyenne	Définition large	Définition restreinte et moyenne	Définition large	Définition restreinte et moyenne	Définition large	Définition restreinte et moyenne	Définition large	Définition restreinte et moyenne	Définition large
1. Alimentation	100	100	171	170	225	222	274	263	315	295
2. Logement	100	100	123	127	141	145	151	155	159	164
3. Entretien ménager	100	100	175	170	213	196	251	226	293	258
4. Soins personnels	100	100	186	186	243	243	265	265	290	290
5. Habillement	100	100	219	219	274	274	355	355	415	415
6. Communications	100	100	100	129	100	148	100	138	100	152
7. Articles et accessoires d'ameublement	100	100	222	222	283	283	312	312	347	347
8. Transport	100	100	171	226	215	293	185	313	206	353
9. Loisirs	100	100	168	192	252	277	298	350	310	337
10. Lecture	100	100	154	154	148	148	166	166	151	151
11. Tabac et alcool	-	100	-	155	-	167	-	167	-	177
12. Dépenses diverses	-	100	-	220	-	234	-	304	-	275
13. Sécurité	-	100	-	233	-	366	-	401	-	421
14. Dons et contributions	-	100	-	141	-	95	-	67	-	57

Source : Statistique Canada, définition de l'Enquête sur les dépenses des familles, calculs des auteurs.

Tableau 8.16

Indice des dépenses moyennes selon la taille du ménage et la définition des besoins essentiels, Québec, 1997-2000

Besoins essentiels	1 personne		2 personnes		3 personnes		4 personnes		5 personnes	
	Définition restreinte et moyenne	Définition large	Définition restreinte et moyenne	Définition large	Définition restreinte et moyenne	Définition large	Définition restreinte et moyenne	Définition large	Définition restreinte et moyenne	Définition large
1. Alimentation	100	100	181	176	235	224	289	273	339	312
2. Logement	100	100	130	133	155	159	182	185	188	190
3. Entretien ménager	100	100	172	172	204	202	245	240	264	257
4. Soins personnels	100	100	173	173	219	219	257	257	247	247
5. Habillement	100	100	196	196	267	267	340	340	354	354
6. Communications	100	100	100	132	100	155	100	162	100	169
7. Articles et accessoires d'ameublement	100	100	181	181	196	196	230	230	231	231
8. Transport	100	100	177	231	225	294	248	351	309	347
9. Loisirs	100	100	165	190	236	252	297	324	315	351
10. Lecture	100	100	159	159	158	158	174	174	163	163
11. Tabac et alcool	-	100	-	150	-	184	-	192	-	168
12. Dépenses diverses	-	100	-	151	-	162	-	170	-	159
13. Sécurité	-	100	-	318	-	335	-	375	-	419
14. Dons et contributions	-	100	-	116	-	86	-	73	-	67

Source : 1997 à 2000 : Microdonnées de l'Enquête sur les dépenses des ménages, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

Tableau 8.17

Seuils de revenu minimum, sur une base mensuelle, des ménages dont le revenu se situe dans le 1er décile,
selon la taille du ménage et la définition des besoins essentiels, dollars constants de 2000, Québec, 1982

Besoins essentiels	1 personne			2 personnes			3 personnes			4 personnes et subséquentes		
	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large
1. Alimentation	179	179	219	299	299	349	405	405	459	97	97	97
2. Logement	346	346	344	428	428	435	485	485	497	45	45	50
3. Entretien ménager	26	26	31	40	40	47	50	50	59	9	9	10
4. Soins personnels	30	30	30	43	43	43	52	52	52	9	9	9
5. Habillement	78	78	83	118	118	127	151	151	162	28	28	31
6. Communications	-	23	33	-	23	37	-	24	38	-	0	3
7. Articles et accessoires d'ameublement	-	37	37	-	52	52	-	64	64	-	9	9
8. Transport	-	30	130	-	40	191	-	49	238	-	5	40
9. Loisirs	-	30	42	-	42	61	-	52	75	-	9	14
10. Lecture	-	12	12	-	16	16	-	16	16	-	2	2
11. Tabac et alcool	-	-	96	-	-	115	-	-	129	-	-	10
12. Dépenses diverses	-	-	28	-	-	37	-	-	43	-	-	5
13. Sécurité	-	-	12	-	-	23	-	-	33	-	-	9
14. Dons et contributions	-	-	33	-	-	35	-	-	37	-	-	0
Total	659	789	1 130	928	1 100	1 566	1 144	1 349	1 902	188	212	290

Source : Statistique Canada, définition de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 8.18

Seuils de revenu minimum, sur une base mensuelle, des ménages dont le revenu se situe dans le 1er décile, selon la taille du ménage et la définition des besoins essentiels, dollars constants de 2000, Québec, 1992

Besoins essentiels	1 personne			2 personnes			3 personnes			4 personnes et subséquentes		
	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large
1. Alimentation	193	193	222	311	311	347	412	412	451	91	91	91
2. Logement	414	414	419	505	505	515	569	569	583	49	49	52
3. Entretien ménager	19	19	26	31	31	39	40	40	48	7	7	8
4. Soins personnels	25	25	25	37	37	37	48	48	48	8	8	8
5. Habillement	45	45	49	78	78	85	109	109	117	28	28	31
6. Communications	-	24	34	-	24	40	-	24	44	-	0	2
7. Articles et accessoires d'ameublement	-	18	18	-	28	28	-	37	37	-	7	7
8. Transport	-	32	113	-	50	176	-	66	227	-	15	45
9. Loisirs	-	35	47	-	56	75	-	73	100	-	16	22
10. Lecture	-	9	9	-	11	11	-	12	12	-	1	1
11. Tabac et alcool	-	-	75	-	-	92	-	-	103	-	-	9
12. Dépenses diverses	-	-	27	-	-	40	-	-	49	-	-	8
13. Sécurité	-	-	8	-	-	12	-	-	17	-	-	3
14. Dons et contributions	-	-	16	-	-	12	-	-	11	-	-	0
Total	697	815	1 088	962	1 132	1 511	1 177	1 389	1 848	183	221	287

Source : Statistique Canada, définition de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 8.19

Seuils de revenu minimum, sur une base mensuelle, des ménages dont le revenu se situe dans le 1er décile, selon la taille du ménage et la définition des besoins essentiels, dollars constants de 2000, Québec, 1997-2000

Besoins essentiels	1 personne			2 personnes			3 personnes			4 personnes et subséquentes		
	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large
1. Alimentation	130	130	150	216	216	240	290	290	315	67	67	68
2. Logement	272	272	276	361	361	366	426	426	432	53	53	54
3. Entretien ménager	16	16	24	24	24	35	30	30	44	5	5	7
4. Soins personnels	17	17	17	24	24	24	30	30	30	5	5	5
5. Habillement	38	38	41	62	62	67	84	84	90	19	19	21
6. Communications	-	25	37	-	25	47	-	25	53	-	0	5
7. Articles et accessoires d'ameublement	-	53	53	-	72	72	-	87	87	-	12	12
8. Transport	-	19	130	-	31	202	-	42	261	-	9	52
9. Loisirs	-	52	50	-	85	83	-	113	111	-	26	27
10. Lecture	-	6	6	-	8	8	-	9	9	-	1	1
11. Tabac et alcool	-	-	50	-	-	63	-	-	71	-	-	7
12. Dépenses diverses	-	-	20	-	-	24	-	-	27	-	-	2
13. Sécurité	-	-	4	-	-	5	-	-	7	-	-	1
14. Dons et contributions	-	-	9	-	-	7	-	-	7	-	-	0
Total	473	628	867	687	908	1 243	860	1 136	1 544	149	197	262

Source : 1997 à 2000 : Microdonnées de l'Enquête sur les dépenses des ménages, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

Tableau 8.20

Seuils de revenu minimum, sur une base mensuelle, des ménages dont le revenu se situe dans le 1er quintile, selon la taille du ménage et la définition des besoins essentiels, dollars constants de 2000, Québec, 1982

Besoins essentiels	1 personne			2 personnes			3 personnes			4 personnes et subséquentes		
	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large
1. Alimentation	191	191	236	320	320	377	433	433	495	104	104	106
2. Logement	346	346	349	429	429	440	485	485	504	45	45	52
3. Entretien ménager	30	30	35	45	45	52	56	56	66	10	10	10
4. Soins personnels	31	31	31	47	47	47	57	57	57	9	9	9
5. Habillement	85	85	90	129	129	137	163	163	176	30	30	33
6. Communications	-	23	33	-	23	37	-	24	40	-	0	2
7. Articles et accessoires d'ameublement	-	43	43	-	61	61	-	75	75	-	12	12
8. Transport	-	30	170	-	38	249	-	45	311	-	5	52
9. Loisirs	-	37	52	-	52	75	-	64	94	-	10	16
10. Lecture	-	16	16	-	19	19	-	21	21	-	2	2
11. Tabac et alcool	-	-	101	-	-	122	-	-	136	-	-	10
12. Dépenses diverses	-	-	33	-	-	45	-	-	54	-	-	7
13. Sécurité	-	-	12	-	-	21	-	-	31	-	-	9
14. Dons et contributions	-	-	31	-	-	31	-	-	33	-	-	0
Total	683	831	1 234	970	1 163	1 712	1 194	1 424	2 093	198	228	320

Source : Statistique Canada, définition de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 8.21

Seuils de revenu minimum, sur une base mensuelle, des ménages dont le revenu se situe dans le 1er quintile, selon la taille du ménage et la définition des besoins essentiels, dollars constants de 2000, Québec, 1992

Besoins essentiels	1 personne			2 personnes			3 personnes			4 personnes et subséquentes		
	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large
1. Alimentation	192	192	228	310	310	356	410	410	462	91	91	94
2. Logement	410	410	412	502	502	508	563	563	574	49	49	52
3. Entretien ménager	23	23	32	35	35	45	45	45	57	9	9	9
4. Soins personnels	30	30	30	43	43	43	56	56	56	9	9	9
5. Habillement	58	58	62	101	101	109	140	140	151	36	36	39
6. Communications	-	24	39	-	24	44	-	24	49	-	0	3
7. Articles et accessoires d'ameublement	-	34	34	-	52	52	-	68	68	-	14	14
8. Transport	-	34	138	-	56	215	-	73	277	-	16	54
9. Loisirs	-	44	56	-	70	91	-	93	120	-	19	26
10. Lecture	-	11	11	-	14	14	-	15	15	-	1	1
11. Tabac et alcool	-	-	77	-	-	95	-	-	107	-	-	10
12. Dépenses diverses	-	-	32	-	-	45	-	-	57	-	-	9
13. Sécurité	-	-	8	-	-	14	-	-	18	-	-	3
14. Dons et contributions	-	-	20	-	-	16	-	-	15	-	-	0
Total	712	859	1 179	991	1 206	1 648	1 213	1 486	2 025	194	244	325

Source : Statistique Canada, définition de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 8.22

Seuils de revenu minimum, sur une base mensuelle, des ménages dont le revenu se situe dans le 1er quintile, selon la taille du ménage et la définition des besoins essentiels, dollars constants de 2000, Québec, 1997-2000

Besoins essentiels	1 personne			2 personnes			3 personnes			4 personnes et subséquentes		
	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large
1. Alimentation	163	163	191	270	270	305	362	362	401	84	84	86
2. Logement	325	325	332	432	432	441	510	510	520	63	63	65
3. Entretien ménager	20	20	28	30	30	40	37	37	50	7	7	8
4. Soins personnels	23	23	23	33	33	33	41	41	41	6	6	6
5. Habillement	52	52	56	86	86	92	115	115	124	27	27	28
6. Communications	-	25	43	-	25	53	-	25	61	-	0	5
7. Articles et accessoires d'ameublement	-	59	59	-	80	80	-	96	96	-	14	14
8. Transport	-	24	153	-	39	236	-	53	305	-	12	61
9. Loisirs	-	57	61	-	94	101	-	125	136	-	28	32
10. Lecture	-	10	10	-	12	12	-	14	14	-	1	1
11. Tabac et alcool	-	-	56	-	-	70	-	-	79	-	-	8
12. Dépenses diverses	-	-	35	-	-	42	-	-	47	-	-	3
13. Sécurité	-	-	5	-	-	8	-	-	10	-	-	2
14. Dons et contributions	-	-	15	-	-	12	-	-	11	-	-	0
Total	583	758	1 067	851	1 101	1 525	1 065	1 378	1 895	187	242	319

Source : 1997 à 2000 : Microdonnées de l'Enquête sur les dépenses des ménages, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

Tableau 8.23

Seuils de revenu minimum, sur une base mensuelle, des ménages dont le revenu se situe dans le 1er groupe médian, selon la taille du ménage et la définition des besoins essentiels, dollars constants de 2000, Québec, 1982

Besoins essentiels	1 personne			2 personnes			3 personnes			4 personnes et subséquentes		
	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large
1. Alimentation	217	217	268	363	363	426	492	492	560	118	118	120
2. Logement	367	367	370	455	455	466	515	515	535	49	49	54
3. Entretien ménager	31	31	37	47	47	54	59	59	68	12	12	10
4. Soins personnels	35	35	35	49	49	49	61	61	61	10	10	10
5. Habillement	96	96	104	146	146	156	186	186	200	35	35	37
6. Communications	-	23	35	-	23	40	-	23	42	-	2	2
7. Articles et accessoires d'ameublement	-	56	56	-	78	78	-	94	94	-	16	16
8. Transport	-	31	186	-	40	271	-	49	339	-	5	57
9. Loisirs	-	42	66	-	61	96	-	75	120	-	12	21
10. Lecture	-	17	17	-	19	19	-	21	21	-	2	2
11. Tabac et alcool	-	-	96	-	-	115	-	-	129	-	-	10
12. Dépenses diverses	-	-	43	-	-	59	-	-	71	-	-	9
13. Sécurité	-	-	14	-	-	26	-	-	37	-	-	10
14. Dons et contributions	-	-	35	-	-	37	-	-	38	-	-	0
Total	746	914	1 361	1 060	1 281	1 891	1 312	1 573	2 314	224	261	358

Source : Statistique Canada, définition de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 8.24

Seuils de revenu minimum, sur une base mensuelle, des ménages dont le revenu se situe dans le 1er groupe médian, selon la taille du ménage et la définition des besoins essentiels, dollars constants de 2000, Québec, 1992

Besoins essentiels	1 personne			2 personnes			3 personnes			4 personnes et subséquentes		
	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large
1. Alimentation	200	200	245	323	323	381	429	429	495	94	94	100
2. Logement	434	434	439	529	529	543	595	595	613	51	51	56
3. Entretien ménager	27	27	37	43	43	56	54	54	68	11	11	12
4. Soins personnels	37	37	37	56	56	56	70	70	70	12	12	12
5. Habillement	72	72	76	124	124	133	171	171	185	44	44	48
6. Communications	-	24	40	-	24	48	-	24	52	-	0	3
7. Articles et accessoires d'ameublement	-	47	47	-	73	73	-	94	94	-	18	18
8. Transport	-	37	194	-	60	301	-	79	388	-	17	77
9. Loisirs	-	48	69	-	77	112	-	101	149	-	23	33
10. Lecture	-	11	11	-	15	15	-	16	16	-	1	1
11. Tabac et alcool	-	-	85	-	-	104	-	-	118	-	-	10
12. Dépenses diverses	-	-	50	-	-	72	-	-	89	-	-	15
13. Sécurité	-	-	14	-	-	22	-	-	30	-	-	7
14. Dons et contributions	-	-	62	-	-	51	-	-	45	-	-	0
Total	769	936	1 407	1 075	1 323	1 965	1 320	1 634	2 412	213	272	393

Source : Statistique Canada, définition de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 8.25

Seuils de revenu minimum, sur une base mensuelle, des ménages dont le revenu se situe dans le 1er groupe médian, selon la taille du ménage et la définition des besoins essentiels, dollars constants de 2000, Québec, 1997-2000

Besoins essentiels	1 personne			2 personnes			3 personnes			4 personnes et subséquentes		
	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large
1. Alimentation	190	190	225	314	314	358	421	471	471	98	98	101
2. Logement	377	377	384	500	500	511	590	590	603	73	73	75
3. Entretien ménager	25	25	35	37	37	51	47	47	64	8	8	11
4. Soins personnels	27	27	27	39	39	39	48	48	48	8	8	8
5. Habillement	59	59	64	98	98	106	132	132	142	30	30	32
6. Communications	-	25	45	-	25	55	-	25	63	-	0	6
7. Articles et accessoires d'ameublement	-	53	53	-	73	73	-	88	88	-	12	12
8. Transport	-	24	185	-	40	286	-	54	370	-	12	73
9. Loisirs	-	64	76	-	95	126	-	120	169	-	22	40
10. Lecture	-	10	10	-	13	13	-	15	15	-	1	1
11. Tabac et alcool	-	-	66	-	-	81	-	-	92	-	-	9
12. Dépenses diverses	-	-	34	-	-	41	-	-	45	-	-	4
13. Sécurité	-	-	13	-	-	20	-	-	26	-	-	4
14. Dons et contributions	-	-	20	-	-	17	-	-	15	-	-	0
Total	678	854	1 237	988	1 234	1 777	1 238	1 590	2 211	217	264	376

Source : 1997 à 2000 : Microdonnées de l'Enquête sur les dépenses des ménages, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

8.2.2 *Les types de ménage*

La composition des ménages se présente sous trois aspects, soit l'âge des personnes, le handicap des personnes et le type de famille (monoparentale ou biparentale). Les deux premiers aspects n'ayant pas été retenus pour le calcul du SRM et nous référons le lecteur au premier rapport paru en 1985 pour connaître les différentes justifications (Fugère et Lanctôt 1985). L'aspect monoparental – biparental n'a pas lui non plus été retenu pour 1982, les données sur les dépenses ne montrant pas alors de différence significative des besoins entre les ménages composés d'un adulte et d'un enfant et ayant un revenu entre 10 000\$ et 20 000\$ et les ménages composés de deux adultes se retrouvant dans la même strate de revenu (Tableau 8.26).

Peut-on poser le même constat pour 1992 et 1997-2000 ? En 1992, la famille monoparentale dépensait 7% de plus que les ménages composés de deux adultes selon la définition restreinte, 5% de plus selon la définition moyenne et 1% de plus selon la définition large. En 1997-2000, la famille monoparentale dépensait 5% de plus selon la définition restreinte, 11% de plus selon la définition moyenne et 11% de plus selon la définition large. Même si les chiffres de la dernière période tendent à montrer une croissance de l'écart entre les deux types de ménage, pour l'instant, comme en 1982, cet écart ne justifie pas selon nous un ajustement du seuil de revenu minimum pour les familles monoparentales. Nous avançons par ailleurs qu'il est sans doute moindre encore dans le cas des familles monoparentales dont le chef est actif sur le marché du travail, car leurs revenus sont en hausse.

8.2.3 *Le partage du logement*

Un autre critère exploré dans la méthodologie des SRM est celui du partage du logement. Partager un logement permet certaines économies d'échelle dans le coût du loyer, des communications et de l'ameublement. Ainsi, les seuils de revenu minimum devraient être moins élevés pour les personnes seules partageant un logement par rapport aux personnes restant seules (Tableau 8.27 à 8.29). Les données de 1992 et 1997-2000 indiquent que cet écart est toujours présent entre les deux situations.

Tableau 8.26

Comparaison des dépenses moyennes des ménages de 1 adulte et 1 enfant et des ménages de 2 adultes, pour les ménages dont le revenu se situe entre 10 000\$ et 20 000\$ en dollars constants de 2000, Québec, 1982, 1992, 1997-2000

Types de dépenses	1982			1992			1997-2000		
	Dépenses moyennes		Rapport en pourcentage	Dépenses moyennes		Rapport en pourcentage	Dépenses moyennes		Rapport en pourcentage
	(a)	(b)		(a)	(b)		(a)	(b)	
	1 adulte et 1 enfant	2 adultes	(a) / (b)	1 adulte et 1 enfant	2 adultes	(a) / (b)	1 adulte et 1 enfant	2 adultes	(a) / (b)
Définition restreinte et moyenne des besoins essentiels									
1. Alimentation	4 488	4 558	98	3 972	4 550	87	4 199	4 662	90
2. Logement	6 165	5 569	111	7 630	5 856	130	6 899	5 996	115
3. Entretien ménager	793	589	135	518	681	76	586	626	94
4. Soins personnels	706	554	127	609	737	83	551	555	99
5. Habillement	2 496	1 709	146	1 496	1 488	101	1 496	1 245	120
Total définition restreinte									
	14 648	12 979	113	14 225	13 312	107	13 731	13 084	105
6. Communication	276	276	100	284	284	100	300	300	100
7. Articles et accessoires d'ameublement	831	1 366	61	864	974	89	1 139	799	143
8. Transport	0	0	nd	152	28	536	41	63	65
9. Loisirs	674	760	89	791	798	99	1 624	895	181
10. Lecture	301	252	119	148	229	64	152	217	70
Total définition moyenne									
	16 730	15 634	107	16 464	15 625	105	16 987	15 358	111
Définition large des besoins essentiels									
1. Alimentation	5 119	5 135	100	4 572	5 144	89	4 864	5 195	94
2. Logement	6 452	5 715	113	7 815	6 092	128	7 004	6 241	112
3. Entretien ménager	918	754	122	1 419	1 365	104	2 373	1 389	171
4. Soins personnels	706	554	127	609	737	83	551	555	99
5. Habillement	2 684	1 837	146	1 609	1 600	101	1 609	1 339	120
6. Communications	544	454	120	438	538	81	758	625	121
7. Articles et accessoires d'ameublement	831	1 366	61	864	974	89	1 139	799	143
8. Transport	2 524	3 751	67	3 126	4 896	64	3 784	4 004	95
9. Loisirs	928	1 083	86	1 169	1 169	100	1 997	1 513	132
10. Lecture	301	252	119	148	229	64	152	217	70
11. Tabac et alcool	1 196	1 519	79	1 320	1 278	103	911	911	100
12. Dépenses diverses	549	836	66	1 309	1 002	131	551	626	88
13. Sécurité	118	351	34	1 638	774	212	1 690	901	188
14. Dons et cotisations	238	370	64	626	715	88	161	503	32
Total définition large	23 108	23 979	96	26 661	26 513	101	27 544	24 818	111
Revenu moyen (\$)	26 939	27 003	100	29 168	28 317	103	28 284	27 840	102
Nombre pondéré de ménages	17 280	85 638	-	32 063	271 279	-	113 034	1 295 908	-
Nombre de cas dans l'échantillon	22	88	-	31	263	-	159	1 529	-

Source : 1982 à 1992 : Microdonnées de l'Enquête sur les dépenses des familles, Statistique Canada; 1997 à 2000 : Microdonnées de l'Enquête sur les dépenses des ménages, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

Tableau 8.27

Seuils de revenu minimum par personne sur une base mensuelle, selon le nombre de personnes dans le ménage, dollars constant de 2000, Québec, 1982

Type de seuils de revenu minimum	Ménage de 1 personne	Ménage de deux personnes	Écart
Définition restreinte des besoins essentiels			
1er décile	659	464	195
1er quintile	683	485	198
1er groupe médian	746	530	216
Définition moyenne des besoins essentiels			
1er décile	789	550	239
1er quintile	831	582	249
1er groupe médian	914	641	273
Définition large des besoins essentiels			
1er décile	1 130	783	347
1er quintile	1 234	856	378
1er groupe médian	1 361	946	415

Source : Statistique Canada, définition de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 8.28

Seuils de revenu minimum par personne sur une base mensuelle, selon le nombre de personnes dans le ménage, dollars constant de 2000, Québec, 1992

Type de seuils de revenu minimum	Ménage d'une personne	Ménage de deux personnes et +	Écart
Définition restreinte des besoins essentiels			
1er décile	697	481	216
1er quintile	712	496	216
1er groupe médian	769	538	231
Définition moyenne des besoins essentiels			
1er décile	815	566	249
1er quintile	859	603	256
1er groupe médian	936	662	274
Définition large des besoins essentiels			
1er décile	1 088	756	332
1er quintile	1 179	824	355
1er groupe médian	1 407	983	424

Source : Statistique Canada, définition de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 8.29

Seuils de revenu minimum par personne sur une base mensuelle, selon le nombre de personnes dans le ménage, dollars constant de 2000, Québec, 1997-2000

Type de seuils de revenu minimum	Ménage d'une personne	Ménage de deux personnes et +	Écart
Définition restreinte des besoins essentiels			
1er décile	473	344	129
1er quintile	583	426	157
1er groupe médian	678	494	184
Définition moyenne des besoins essentiels			
1er décile	628	454	174
1er quintile	758	551	207
1er groupe médian	854	617	237
Définition large des besoins essentiels			
1er décile	867	622	245
1er quintile	1 067	763	304
1er groupe médian	1 237	889	348

Source : 1997 à 2000 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

8.2.4 La dimension rurale urbaine

En abordant l'aspect rural-urbain comme critère d'ajustement des seuils de revenu minimum, les chercheurs se sont d'abord demandés si les SRM devaient être plus élevés en ville qu'en région, comme c'est le cas pour les seuils établis par Statistique Canada. La comparaison a ainsi porté sur les ménages de deux personnes dont la principale source de revenu était un revenu d'emploi et dont le revenu se situait entre 10 000\$ et 20 000\$ en 1982. Les données indiquent qu'il y a un lien entre le niveau de dépenses et la taille de la région de résidence, la proportion des revenus consacrés aux besoins essentiels augmentant avec la taille de la région (Tableau 8.30). Cependant, on parle ici d'un écart de moins de 10%, ce qui n'est pas suffisant pour tenir compte de ce critère lors du calcul des seuils de revenu minimum. Pour les données de 1992 et de 1997-2000, les ménages des régions urbaines consacrent toujours une plus grande part de leurs dépenses aux besoins essentiels, mais l'écart demeure sous les 10% par rapport aux ménages des régions rurales, ce qui ne justifie toujours pas d'utiliser ce critère lors de l'établissement des SRM (Tableaux 8.31 à 8.32).

8.2.5 Aspect court – long terme

Un dernier critère abordé dans la méthodologie du calcul des Seuils de revenu minimum est celui de l'aspect court terme - long terme. Cet aspect n'a pas été considéré en 1982, les chercheurs ne le jugeant pas déterminant dans le niveau des seuils de revenu minimum (Fugère et Lanctôt 1985). Son utilisation relève selon eux d'une décision à caractère politique.

Tableau 8.30

Comparaison des dépenses moyennes de consommation des ménages
de 2 personnes dont le revenu se situe entre 10 000\$ et 20 000\$
en dollars de 1982 selon la taille de la région de résidence, Québec, 1982

Type de dépenses de consommation	Région urbaine de 30 000 habitants ou plus		Région rurale et région urbaine de moins de 30 000 habitants	
	Dépenses moyennes (\$1982)	En % du revenu	Dépenses moyennes (\$1982)	En % du revenu
Définition restreinte des besoins				
1. Alimentation	2 708	18,7	2 555	17,8
2. Logement	3 033	20,9	2 965	20,6
3. Entretien ménager	371	2,6	371	2,6
4. Soins personnels	320	2,2	296	2,1
5. Habillement	1 042	7,2	826	5,7
Sous total	7 474	51,6	7 013	48,8
Définition moyenne des besoins (1)				
6. Communications	159	1,1	159	1,1
7. Articles et accessoires d'ameublement	544	3,8	816	5,7
8. Loisirs	403	2,8	62	0,4
9. Lecture	151	1,0	154	1,1
Sous total	8 731	60,3	8 204	57,1
Définition large des besoins	12 993	89,7	11 506	80,0
Revenu moyen	14 483	100	14 378	100
Nombre pondéré de ménages	132 566	-	45 668	-
Nombre de cas dans l'échantillon	168	-	23	-

(1) Nous n'avons pu inclure le transport en commun à cause du peu d'observations ayant déclaré cet item.

Source : Statistique Canada, définition de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 8.31

Comparaison des dépenses moyennes de consommation des ménages
de 2 personnes dont le revenu se situe entre 10 000\$ et 20 000\$
en dollars de 1992 selon la taille de la région de résidence, Québec, 1992

Type de dépenses de consommation	Région urbaine de 30 000 habitants ou plus		Région rurale et région urbaine de moins de 30 000 habitants	
	Dépenses moyennes (\$ 1992)	En % du revenu	Dépenses moyennes (\$ 1992)	En % du revenu
Définition restreinte des besoins				
1. Alimentation	3 892	15,4	4 089	16,2
2. Logement	6 010	23,7	4 244	16,8
3. Entretien ménager	522	2,1	686	2,7
4. Soins personnels	637	2,5	607	2,4
5. Habillement	1 249	4,9	1 428	5,6
Sous total	12 310	48,6	11 054	43,7
Définition moyenne des besoins				
6. Communications	250	1,0	250	1,0
7. Articles et accessoires d'ameublement	748	3,0	1 134	4,5
8. Transport	80	0,3	13	0,1
9. Loisirs	773	3,1	683	2,7
10. Lecture	176	0,7	132	0,5
Sous total	14 337	56,6	13 266	52,4
Définition large des besoins	23 101	91,3	23 231	91,8
Revenu moyen	25 309	100	25 316	100
Nombre pondéré de ménages	493 906	-	189 869	-
Nombre de cas dans l'échantillon	478	-	184	-

Source : Statistique Canada, définition de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 8.32

Comparaison entre les dépenses de consommation des ménages de 2 personnes dont le revenu se situe entre 10 000\$ et 20 000\$ selon la taille de la région de résidence (1997-2000)

Type de dépenses de consommation	Région urbaine de 30 000 habitants ou plus		Région rurale et région urbaine de moins de 30 000 habitants	
	Dépenses moyennes (\$ 2000)	En % du revenu	Dépenses moyennes (\$ 2000)	En % du revenu
Définition restreinte des besoins				
1. Alimentation	4 380	15,5	4 782	16,8
2. Logement	6 782	24,1	5 550	19,5
3. Entretien ménager	556	2,0	636	2,2
4. Soins personnels	580	2,1	514	1,8
5. Habillement	1 329	4,7	1 295	4,5
Sous total	13 627	48,3	12 777	44,8
Définition moyenne des besoins				
6. Communications	300	1,1	300	1,1
7. Articles et accessoires d'ameublement	819	2,9	954	3,3
8. Transport	110	0,4	21	0,1
9. Loisirs	1 134	4,0	1 046	3,7
10. Lecture	209	0,7	150	0,5
Sous total	16 199	57,5	15 248	53,5
Définition large des besoins	25 650	91,0	25 868	90,7
Revenu moyen	28 187	100	28 521	100
Nombre pondéré de ménages	2 286 430	-	1 063 663	-
Nombre de cas dans l'échantillon	3 236	-	1 494	-

Source : 1997 à 2000 : Microdonnées de l'Enquête sur les dépenses des ménages, Statistique Canada.
Calculs des auteurs.

8.3 Valeur de la méthodologie de déterminations des SRM en 2000

Sommairement, la méthodologie utilisée en 1982 est toujours aussi pertinente et efficace pour les données de 1992 et 1997-2000. Les décisions prises concernant les critères retenus et rejetés peuvent être maintenues sans problème. Cependant, un problème majeur survient en 1997-2000 avec les seuils de revenu minimum. Étant donné que le revenu moyen brut de la population de référence et des trois groupes de référence diminue en dollars constants entre 1992 et 2000, les seuils de revenu minimum sont tous à la baisse pour la période 1997-2000. Si l'on s'en tenait aux données précédentes, les besoins des ménages, exprimés en dollars, auraient ainsi diminué durant les années 1990, ce qui n'est pas réaliste (Tableau 8.33). Comment expliquer cette situation ? Il apparaît clairement que le deuxième revenu est devenu la norme au début de l'année 2000. Le fait de ne compter que sur un seul revenu contraint les ménages à faire partie de l'univers des ménages à faible revenu et des ménages pauvres. La référence à un seul revenu, qui était valable en 1982, ne semble plus l'être au début de l'an 2000.

Nous considérons donc préférable de revoir la méthodologie utilisée pour calculer les seuils de revenu minimum pour 1997-2000, ou encore d'utiliser les seuils indexés de 1982 ou 1992.

En 1982, la proportion de ménages dont les dépenses étaient sous le seuil de revenu minimum se situait entre 5,1% (groupe 1^{er} décile, définition restreinte) et 31,4% (1^{er} groupe médian, définition moyenne) selon le groupe de référence et la définition des besoins essentiels retenus (Tableau 8.34). Le pourcentage de ménages considérés comme pauvres est assez stable quand on regarde les trois périodes d'enquête (+/- 1%) quels que soient les seuils que l'on compare. En gros, la tendance générale qui se dégage sur les trois périodes est que 5% des ménages se retrouvent sous le seuil de revenu minimum si l'on prend le groupe du 1^{er} décile comme référence, 10% si l'on prend le groupe du 1^{er} quintile et 30% si l'on prend le 1^{er} groupe médian. En somme, même si les seuils de revenu minimum sont à la baisse en 1997-2000, les proportions de ménages sous ces seuils restent assez constantes, sauf dans le cas de la définition moyenne des besoins.

Comme la situation des ménages comptant deux personnes ou plus est particulière, nous isolerons ce type de ménage. L'étude de la proportion d'entre eux qui se retrouve sous le seuil de revenu minimum avec le groupe du 1^{er} quintile comme référence montre clairement que la pauvreté a diminué de 1982 à 1992, pas du début des années 1990 à la fin de cette décennie, et cela pour les trois définitions de besoins essentiels (restreinte, moyenne et large) (Tableau 8.35). Nous suggérons de retenir la définition moyenne des besoins dans les analyses ultérieures.

Tableau 8.33

Seuil de revenu minimum des ménages selon la définition des besoins essentiels, dollars constants de 2000, Québec, 1982

Membres du ménage	Ensemble des ménages		
	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large
1 personne	7 984	9 120	11 916
2 personnes	9 965	11 629	15 326
3 personnes	12 983	14 836	19 379
4 personnes	15 168	17 111	20 940
5 personnes et +	13 237	14 884	18 550

Seuil de revenu minimum des ménages selon la définition des besoins essentiels, dollars constants de 2000, Québec, 1992

Membres du ménage	Ensemble des ménages		
	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large
1 personne	8 335	9 528	12 081
2 personnes	10 329	11 973	16 273
3 personnes	10 814	12 568	15 837
4 personnes	14 553	16 523	19 789
5 personnes et +	17 107	19 761	27 837

Seuil de revenu minimum des ménages selon la définition des besoins essentiels, dollars constants de 2000, Québec, 1997-2000

Membres du ménage	Ensemble des ménages		
	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large
1 personne	7 693	9 004	11 405
2 personnes	9 162	11 141	14 512
3 personnes	10 716	12 699	15 950
4 personnes	11 755	14 126	17 514
5 personnes et +	15 008	22 283	31 087

Source : 1982 à 1992 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

Tableau 8.34

Proportion de ménages pauvres selon l'indicateur du seuil de revenu minimum (SRM) et la définition des besoins essentiels, ensemble des ménages, Québec, 1982, 1992 et 1997-2000

	Définition	1982	1992	1997-2000
1er décile	Restreinte	5,4	5,7	5,1
	Moyenne	5,6	5,9	6,0
	Large	6,1	6,1	5,9
1er quintile	Restreinte	11,1	10,8	10,3
	Moyenne	11,4	12,1	12,1
	Large	12,2	12,0	11,2
1er groupe médian	Restreinte	28,3	27,3	27,1
	Moyenne	30,5	29,6	31,4
	Large	28,3	29,4	29,1

Source : 1982 et 1992 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

Tableau 8.35

Proportion des ménages sous le seuil de bien être selon trois définitions des besoins essentiels, groupe de référence 1er quintile, Québec, 1982, 1992 et 1997-2000

Années de l'enquête	2 personnes et +			Ensemble des ménages		
	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large
1982	5,9	6,3	6,7	11,1	11,4	12,2
1992	5,3	5,8	6,1	10,8	12,1	12,0
1997-2000	4,2	5,4	5,0	10,3	12,1	11,2

Source : 1982 et 1992 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

9. Synthèse des seuils

Que retenir des travaux présentés plus haut ? Le tableau 9.1 présente les quatre seuils étudiés dans ce rapport. Le SFR caractérise davantage la faiblesse du revenu, qui serait en hausse au Québec et au Canada, bien plus que la pauvreté. Les trois autres indicateurs correspondent quant à eux à diverses façons de mesurer la pauvreté et ils indiquent tous une tendance à la baisse entre 1992 et 2000.

Tableau 9.1

Pourcentage des ménages sous le seuil de pauvreté
selon différentes mesures de pauvreté, Québec, 1982, 1992, 2000 et données empilées

Années de l'enquête	SFR		MFR		IMPR		SRM	
	Après impôts		Après impôts		Pauvres	Quasi-pauvres	Définition moyenne, 1 ^{er} quintile	
	2 pers. et +	1 pers.	2 pers. et +	1 pers.			2 pers. et +	Tous
1982	7,0	31,7	8,1	24,5	9,1	10,5	6,3	11,4
1992	7,0	29,4	8,0	21,4	9,3	11,7	5,8	12,1
2000	7,5	31,1	7,2	23,5	8,1	10,5	4,0	10,8
1997-2000	9,3	31,3	8,9	22,5	8,9	12,2	5,4	12,1

Source: 1982 et 1992 : Micro-données de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000: Micro-données de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

10. Pauvreté et sous populations au Québec

La mesure de la pauvreté vise deux objectifs : 1) estimer la proportion de pauvres à un moment donné et 2) caractériser une population comme ayant des comportements de pauvres afin de les étudier.

10.1 Caractéristiques des ménages pauvres

Dans les tableaux 10.1 à 10.3, nous présentons la proportion de ménages se retrouvant sous le seuil de pauvreté selon le type de ménage, l'âge du chef et le lieu de résidence, pour les quatre mesures de pauvreté retenues. Les personnes seules et les familles monoparentales, sont les sous-groupes les plus susceptibles de se retrouver en plus forte proportion sous le seuil de pauvreté, quelle que soit la mesure de pauvreté utilisée, sauf pour les personnes seules dans le cas de l'indicateur IMPR.

Les jeunes ménages paraissent aussi davantage affectés par les taux de pauvreté et de faibles revenus plus élevés dans les mesures qui permettent un comptage des pauvres, mais non dans le cas de l'IMPR qui est par définition relative selon l'âge. Il est cependant difficile de départager dans ce groupe d'âge le mode de vie étudiant et la pauvreté. Le mode de vie étudiant implique en effet une sous-consommation qui peut l'apparenter au mode de vie des pauvres, étant entendu par ailleurs qu'un certain nombre d'étudiants peut aussi vivre dans la pauvreté et la privation. Les trois mesures qui permettent le comptage des pauvres sont concordantes pour caractériser la prévalence du phénomène chez les jeunes de moins de 24 ans.

Le seuil SFR semble plus sensible au lieu de résidence, car la faiblesse du revenu est plus

élevée en milieu urbain (30 000 habitants et plus) qu'en milieu rural, ce qui n'est pas le cas pour les deux mesures de la pauvreté MFR et SRM.

Tableau 10.1

Pourcentage des ménages sous le seuil de pauvreté selon différentes mesures de pauvreté et le type de ménage, Québec, données empilées de 1997 à 2000

Types de ménage	SFR corrigé	MFR	IMPR		SRM
	Revenu net	Revenu net	Pauvres	Quasi- pauvres	Définition moyenne, 1 ^{er} quintile
Couples sans enfant	6,1	6,3	5,6	11,3	5,4
Familles avec enfant à charge	6,1	5,9	9,2	10,9	1,9
Familles monoparentales	25,8	24,6	17,0	15,8	18,6
Ménages non familiaux	11,7	9,5	9,1	13,5	7,4
Personnes seules	31,3	22,5	8,4	12,8	28,4

Source : 1997 à 2000 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

Tableau 10.2

Pourcentage des ménages sous le seuil de pauvreté selon différentes mesures de pauvreté et le groupe d'âge du chef du ménage, Québec, données empilées de 1997 à 2000

Groupes d'âge	SFR corrigé	MFR	IMPR		SRM
	Revenu net	Revenu net	Pauvres	Quasi- pauvres	Définition moyenne, 1 ^{er} quintile
24 ans et -	42,4	37,8	8,3	18,3	30,8
25-34 ans	16,6	15,6	9,8	11,4	11,0
35-49 ans	13,3	11,9	9,9	11,3	7,9
50-64 ans	15,0	13,4	9,5	14,1	12,7
65 ans et +	13,8	5,9	5,4	10,8	13,4

Source : 1997 à 2000 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

Tableau 10.3

Pourcentage des ménages sous le seuil de pauvreté selon différentes mesures de pauvreté et le lieu de résidence du ménage, Québec, données empilées de 1997 à 2000

Lieux de résidence	SFR corrigé	MFR	IMPR		SRM Définition moyenne, 1 ^{er} quintile
	Revenu net	Revenu net	Pauvres	Quasi- pauvres	
Urbaine, 30 000 et plus	18,2	13,2	7,8	11,7	11,4
Urbaine, moins de 30 000	10,1	11,2	9,8	14,0	12,7
Rurale	6,5	11,7	13,1	13,4	12,5

Source : 1997 à 2000 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

10.2 Comportement des ménages pauvres : les budgets familiaux

Nous analyserons les comportements des ménages pauvres en utilisant l'indice IMPR plus approprié pour effectuer ce type d'étude (Tableau 10.4). Nous avons retenu comme indicateur privilégié de comportements la structure des dépenses des ménages de deux personnes et plus.

Le coefficient budgétaire pour la fonction alimentation est une mesure classique de niveau de vie. La loi d'Engel stipule que la part du budget consacrée à cette fonction diminue lorsque le revenu augmente. Cette loi se vérifie tant au plan synchronique (coupe dans le temps) qu'au plan diachronique (évolution temporelle). On le constate une fois de plus dans le tableau 10.4. La part du budget consacrée à l'alimentation est fort élevée dans les ménages pauvres (43,5% en 1969) et elle tend à décroître de manière marquée en 30 ans.

Le poids du logement a fortement augmenté dans la structure des besoins des classes pauvres et quasi-pauvres depuis trente ans, connaissant sa plus forte croissance entre 1978 et 1986 en raison de la poussée inflationniste et de la hausse des coûts réels du logement observées

au cours de cette période. Depuis 1992, le logement implique la même part de dépenses que l'alimentation, quand ce n'est pas davantage dans le cas des quasi-pauvres. La fonction habitation serait donc devenue un nouvel indicateur de niveau de vie des ménages, au même titre que la fonction alimentation.

L'étude des coefficients de dépenses en transport montre que le principal changement temporel se situe dans la hausse généralisée de la part du budget consacrée à ce poste de dépense depuis 30 ans. Cependant, cette croissance atteint un plafond en 1992 pour se stabiliser par la suite, à l'image de l'alimentation. La part des dépenses consacrées au loisir dans les ménages pauvres, qui a connu une croissance durant les années 70 et 80, semble être repartie à la hausse après une stagnation dans les années 90. Pour l'habillement, la part des dépenses consacrées à ce poste a connu une évolution à l'image de celle de l'alimentation, soit une baisse suivie d'une stabilisation, se vêtir nécessitant tout de même un minimum de dépenses. L'équipement, qui a connu des mouvements à la hausse et à la baisse, la protection, qui tend à augmenter et la santé, qui après une baisse et une hausse tend à se stabiliser, sont les autres postes dont l'évolution a été reproduite sous forme graphique (Graphique 10.1 à 10.8).

Tableau 10.4

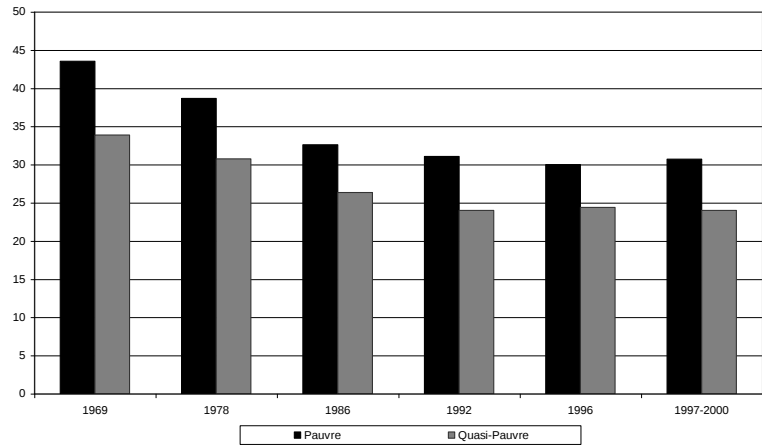
Coefficients budgétaires des ménages selon le poste de dépense et l'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR),
ménages de deux personnes ou plus, Québec, 1969-1996 et données empilées

Postes de dépenses	1969		1978		1986		1992		1996		1997-2000	
	Pauvres	Quasi-pauvres	Pauvres	Quasi-pauvres	Pauvres	Quasi-pauvres	Pauvres	Quasi-pauvres	Pauvres	Quasi-pauvres	Pauvres	Quasi-pauvres
Alimentation	43,5	33,9	38,7	30,8	32,6	26,3	31,1	24,0	30,0	24,4	30,7	24,0
Logement	21,0	21,0	22,2	22,0	28,9	25,1	29,9	29,0	32,9	32,6	29,7	30,0
Transport	5,5	8,3	7,1	11,1	8,4	12,2	9,4	12,4	7,6	9,6	9,0	11,2
Loisirs	5,5	6,7	6,7	7,3	7,5	8,0	7,5	6,6	6,6	8,7	8,5	9,4
Habillement	10,0	11,6	8,8	9,1	6,5	8,0	5,5	6,8	5,2	5,2	5,3	5,5
Équipement	4,1	4,7	6,0	6,5	5,3	5,9	5,1	5,5	5,5	4,7	5,4	5,7
Protection	2,9	4,2	3,5	4,7	3,6	4,0	3,4	4,6	3,2	5,3	4,2	5,8
Santé	5,4	6,4	3,4	3,6	4,2	4,7	4,5	5,1	4,6	4,2	4,1	4,7
Éducation	0,5	0,9	0,7	1,1	0,9	1,8	1,1	1,8	1,7	1,8	1,8	1,8
Divers	1,6	2,3	3,1	4,0	2,2	4,1	2,5	4,2	2,6	3,5	1,3	1,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: 1969 à 1996 : Micro-données de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000: Micro-données de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

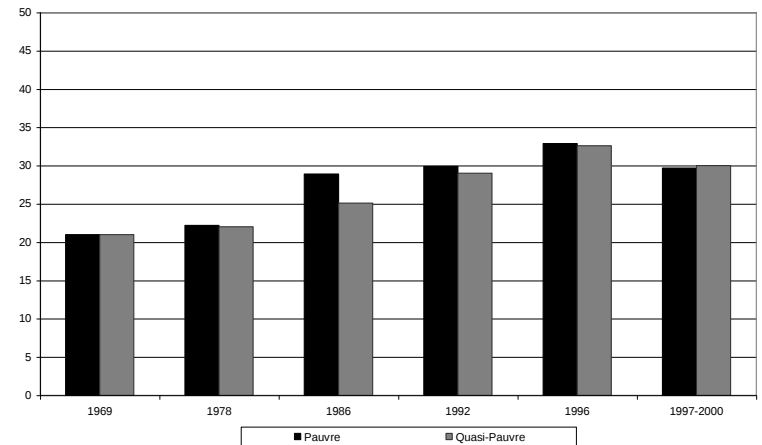
Graphique 10.1

Pourcentage de dépenses par unité de consommation attribué à l'alimentation, selon l'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR), ménages de 2 personnes et plus, Québec, 1969-2000 et données empilées



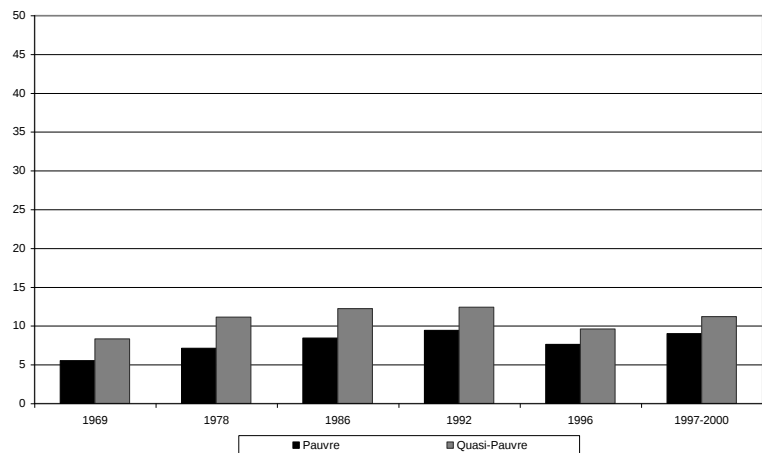
Graphique 10.2

Pourcentage de dépenses par unité de consommation attribué au logement, selon l'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR), ménages de 2 personnes et plus, Québec, 1969-2000 et données empilées



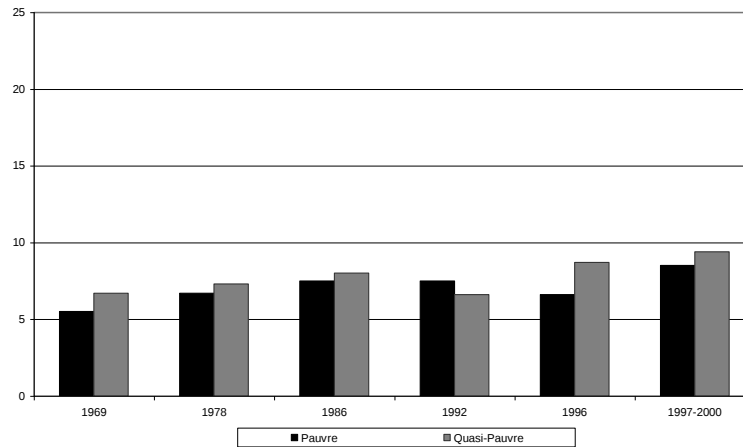
Graphique 10.3

Pourcentage de dépenses par unité de consommation attribué au transport, selon l'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR), ménages de 2 personnes et plus, Québec, 1969-2000 et données empilées



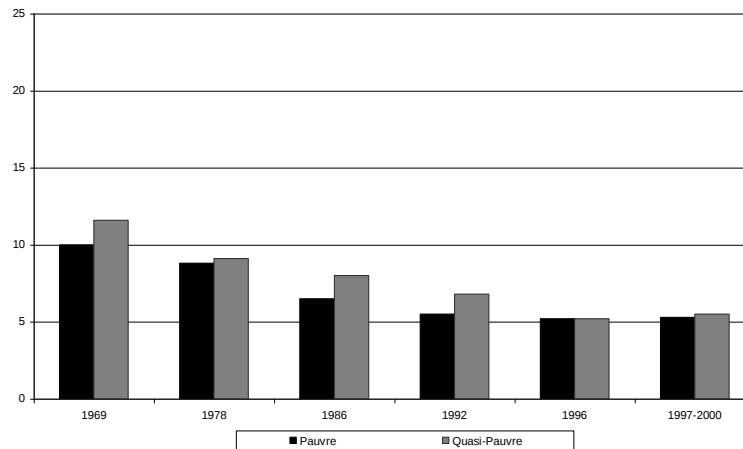
Graphique 10.4

Pourcentage de dépenses par unité de consommation attribué aux loisirs, selon l'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR), ménages de 2 personnes et plus, Québec, 1969-2000 et données empilées



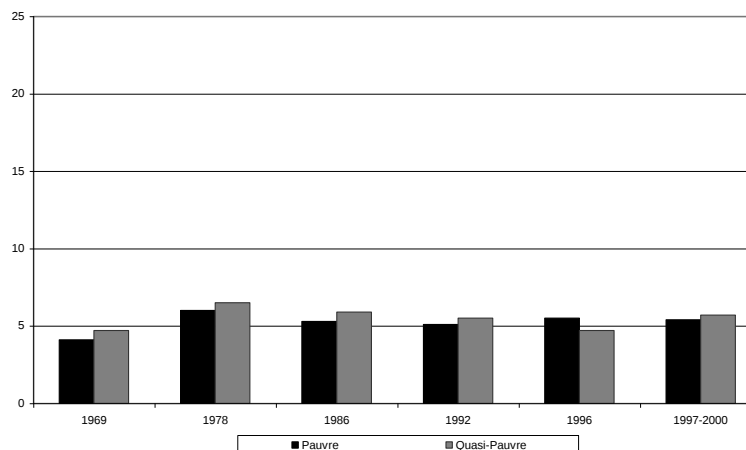
Graphique 10.5

Pourcentage de dépenses par unité de consommation attribué à l'habillement, selon l'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR), ménages de 2 personnes et plus, Québec, 1969-2000 et données empilées



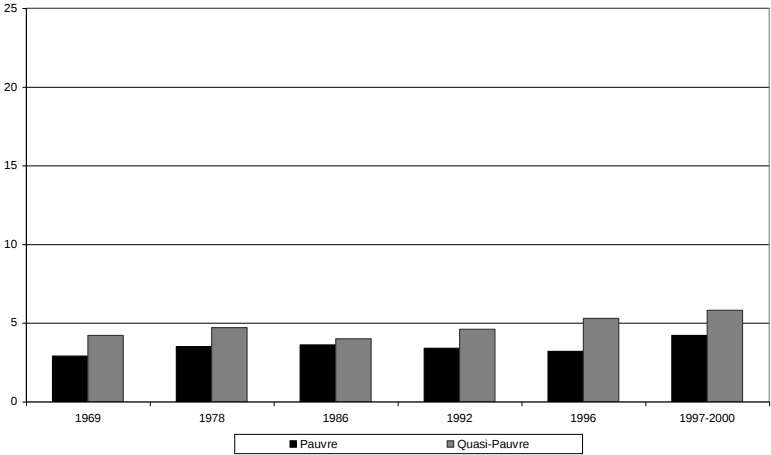
Graphique 10.6

Pourcentage de dépenses par unité de consommation attribué à l'équipement, selon l'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR), ménages de 2 personnes et plus, Québec, 1969-2000 et données empilées



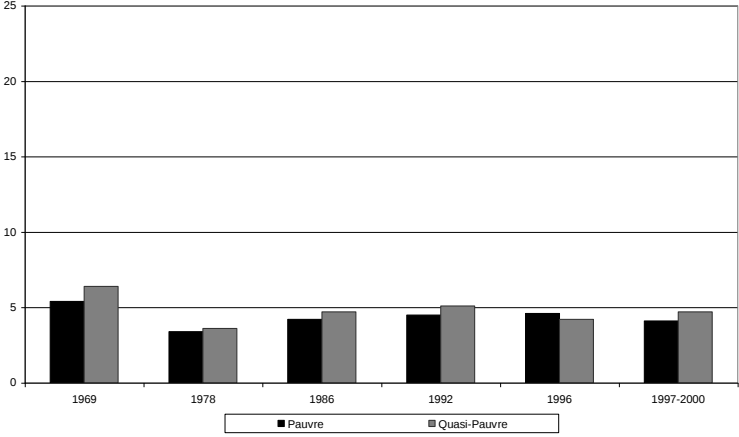
Graphique 10.7

Pourcentage de dépenses par unité de consommation attribué à la protection, selon l'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR), ménages de 2 personnes et plus, Québec, 1969-2000 et données empilées



Graphique 10.8

Pourcentage de dépenses par unité de consommation attribué à la santé, selon l'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR), ménages de 2 personnes et plus, Québec, 1969-2000 et données empilées



11. Comparaisons avec l'Ontario

Il paraît nécessaire de faire des comparaisons afin de mettre en perspective les phénomènes étudiés – ici la pauvreté et la faiblesse des revenus – et pour mieux en comprendre la portée. La comparaison avec l'Ontario est fructueuse pour plusieurs raisons. D'abord, la province voisine du Québec a adopté une approche différente de celle du Québec en matière de solidarité sociale depuis 10 ans, ce qui constitue de facto une situation idéale pour la comparaison. Ensuite, la comparaison est facilitée par le caractère même des données en tous points comparables, ce qui n'est pas toujours le cas lorsque différents pays sont impliqués.

Les pages qui suivent donnent les résultats des compilations faites pour l'Ontario aux fins de comparaison pour les quatre indices retenus dans ce rapport. Les calculs ont été effectués selon la même méthodologie que pour le Québec. Ainsi, le SFR a été estimé en prenant l'Ontario comme référence.

Globalement, il ressort que la proportion de ménages à faible revenu est à peu près la même au Québec et en Ontario au début des années 2000. On note en particulier l'augmentation de la proportion des ménages à faible revenu en Ontario depuis les années 1990 d'après l'indicateur du revenu disponible après impôt, cette proportion ayant presque doublé (passant de 8,8 à 15,7%), ce qui donne à penser que les nouvelles orientations adoptées en matière de politiques sociales ont eu comme effet direct d'entraîner une hausse des niveaux de pauvreté en Ontario au cours des années 1990.

11.1 Le Seuil de Faible Revenu (SFR) en Ontario

Tableau 11.1

Seuil de faible revenu AVANT impôts en dollars courants,
estimations en prenant le Ontario comme référence, base 1982

Personnes par ménage	Région			
	Urbaine, 100 000 et plus	Urbaine, 30 000 à 99 999	Urbaine, moins de 30 000	Rurale
1	9 064	7 899	7 209	7 563
2	11 207	9 767	8 914	9 351
3	13 269	11 563	10 553	11 071
4	17 118	14 918	13 616	14 283
5	19 673	17 145	15 648	16 415
6	20 570	17 926	16 361	17 162

Source : Statistique Canada, définition de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 11.2

Seuil de faible revenu APRÈS impôts en dollars courants,
estimations en prenant le Ontario comme référence, base 1982

Personnes par ménage	Région			
	Urbaine, 100 000 et plus	Urbaine, 30 000 à 99 999	Urbaine, moins de 30 000	Rurale
1	7 465	6 336	5 674	5 674
2	9 035	7 668	6 867	6 867
3	10 950	9 294	8 323	8 323
4	14 650	12 434	11 135	11 135
5	17 109	14 521	13 004	13 004
6	17 395	14 764	13 221	13 221

Source : Statistique Canada, définition de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 11.3

Seuil de faible revenu AVANT impôts en dollars courants,
estimations en prenant le Ontario comme référence, base 1992

Personnes par ménage	Région			
	Urbaine, 100 000 et plus	Urbaine, 30 000 à 99 999	Urbaine, moins de 30 000	Rurale
1	16 530	15 037	12 961	12 675
2	20 034	18 225	15 708	15 362
3	25 557	23 249	20 038	19 597
4	29 402	26 748	23 054	22 546
5	32 780	29 821	25 702	25 136
6	39 399	35 842	30 892	30 212

Source : Statistique Canada, définition de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 11.4

Seuil de faible revenu APRÈS impôts en dollars courants,
estimations en prenant le Ontario comme référence, base 1992

Personnes par ménage	Région			
	Urbaine, 100 000 et plus	Urbaine, 30 000 à 99 999	Urbaine, moins de 30 000	Rurale
1	13 464	12 042	10 124	9 953
2	15 699	14 042	11 805	11 606
3	20 357	18 208	15 307	15 049
4	24 058	21 518	18 090	17 785
5	26 594	23 786	19 996	19 660
6	31 245	27 946	23 494	23 098

Source : Statistique Canada, définition de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, calculs des auteurs.

Tableau 11.5

Seuil de faible revenu AVANT impôts en dollars courants, estimations
en prenant le Ontario comme référence, données empilées, 1997-2000

Personnes par ménage	Région		
	Urbaine, 30 000 et plus	Urbaine, moins de 30 000	Rurale
1	18 122	15 261	13 634
2	23 352	19 666	17 569
3	29 424	24 780	22 137
4	34 711	29 233	26 115
5	39 385	33 169	29 632
6	45 807	38 577	34 463

Source : Statistique Canada, définition de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*,
calculs des auteurs.

Tableau 11.6

Seuil de faible revenu APRÈS impôts en dollars courants, estimations
en prenant le Ontario comme référence, données empilées, 1997-2000

Personnes par ménage	Région		
	Urbaine, 30 000 et plus	Urbaine, moins de 30 000	Rurale
1	14 149	11 437	10 185
2	17 991	14 543	12 951
3	22 935	18 540	16 510
4	27 586	22 299	19 858
5	31 306	25 306	22 536
6	35 709	28 865	25 705

Source : Statistique Canada, définition de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*,
calculs des auteurs.

Tableau 11.7

Taux de faible revenu (SFR avant et après impôts) chez les ménages (familles et personnes seules),
totalisations personnalisées, Québec et Ontario, 1982, 1992 et données empilées

Ménages de 2 personnes et plus			
	Définition	Québec	Ontario
Avant impôts	1982	12,5	9,5
	1992	14,8	15,8
	1997	15,4	16,7
	2000	14,5	16,3
	Données empilées	16,0	17,8
Après impôts	1982	7,0	5,3
	1992	7,0	7,5
	1997	10,0	11,4
	2000	7,5	8,9
	Données empilées	9,3	11,6
Personnes seules			
	Définition	Québec	Ontario
Avant impôts	1982	42,8	33,5
	1992	48,4	44,5
	1997	43,4	43,4
	2000	48,4	37,4
	Données empilées	46,8	41,9
Après impôts	1982	31,7	21,0
	1992	29,4	32,3
	1997	28,2	28,3
	2000	31,1	25,9
	Données empilées	31,3	30,1
Ensemble des ménages			
	Définition	Québec	Ontario
Avant impôts	1982	19,0	14,8
	1992	22,8	21,9
	1997	23,2	22,8
	2000	24,4	21,2
	Données empilées	24,7	23,2
Après impôts	1982	12,2	8,8
	1992	13,5	12,7
	1997	15,0	15,0
	2000	14,3	12,9
	Données empilées	15,5	15,7

Source: 1982 et 1992 : Micro-données de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000: Micro-données de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

11.2 Ménages à Faible Revenu en Ontario (MFR)

Tableau 11.8

Proportion des ménages sous le MFR selon le type de revenu par unité de consommation
Québec et Ontario, 1969-2000

	1969		1978		1982		1986		1992		1996	
	Qc	Ont	Qc	Ont	Qc	Ont	Qc	Ont	Qc	Ont	Qc	Ont
Ensemble ménages (N)	1 575 083	2 222 770	1 983 202	2 805 831	2 207 916	2 997 256	2 351 580	3 185 440	2 576 323	3 535 040	2 780 410	3 898 618
Revenu total brut	14,7	16,4	15,7	14,5	16,7	15,5	19,4	16,2	16,8	18,8	16,6	17,4
Revenu disponible (après impôt)	11,9	13,4	11,3	11,1	11,6	11,5	11,6	11,2	11,2	12,3	12,0	13,1
Ménages 1 personne (N)	198 366	363 879	355 257	558 376	470 724	665 219	578 080	697 950	613 781	746 647	740 366	846 569
Revenu total brut	39,6	40,2	32,5	33,0	34,6	32,9	36,8	29,9	34,2	34,5	29	31,3
Revenu disponible (après impôt)	34,5	35,2	26,2	28,3	24,5	24,7	20,6	19,0	21,4	23,3	19,7	25,2
Ménages 2 personnes et + (N)	1 376 717	1 858 891	1 627 945	2 247 455	1 737 192	2 332 037	1 773 500	2 487 490	1 962 542	2 788 393	2 040 044	3 052 049
Revenu total brut	11,1	11,7	12	9,9	11,9	10,6	13,7	12,4	11,4	14,6	12,1	13,6
Revenu disponible (après impôt)	8,7	9,1	8	6,8	8,1	7,7	8,7	9,0	8	9,3	9,2	9,7
	1997		1998		1999		2000		1997-2000			
	Qc	Ont	Qc	Ont	Qc	Ont	Qc	Ont	Qc	Ont		
Ensemble ménages (N)	2 990 789	4 140 993	3 013 180	4 182 545	2 964 117	4 232 938	3 003 592	3 379 014	11 971 678	16 867 060		
Revenu total brut	18,1	19,2	17,4	20,0	17,0	18,8	16,3	13,2	17,4	18,8		
Revenu disponible (après impôt)	12,3	13,3	13,3	15,4	13,4	14,8	11,9	9,3	12,7	13,9		
Ménages 1 personne (N)	825 976	871 753	843 769	872 021	838 232	986 468	873 209	100 449	3 381 186	3 762 261		
Revenu total brut	33,7	37,8	33,2	35,0	31,8	36,0	29,6	35,2	31,7	34,3		
Revenu disponible (après impôt)	21,4	26,6	25,5	28,9	25,1	26,5	23,5	26,1	22,5	25,2		
Ménages 2 personnes et + (N)	2 164 813	3 269 240	2 169 411	3 310 524	2 125 885	3 246 470	2 130 383	3 278 565	8 590 492	13 104 799		
Revenu total brut	12,2	14,2	11,2	16,1	11,2	13,6	10,8	12,5	11,8	14,3		
Revenu disponible (après impôt)	8,8	9,7	8,5	11,9	8,8	11,2	7,2	8,8	8,9	10,7		

Source : 1969 à 1996 : Micro-données de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000: Micro-données de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada.
Calculs des auteurs.

11.3 Indice Multidimensionnel de Pauvreté-Richesse (IMPR)

Tableau 11.9

Répartition des ménages d'après l'indice multidimensionnel
de pauvreté-richesse (IMPR), Québec et Ontario, 1969-2000 et données empilées

Indice IMPR	1969		1978		1982		1986		1992		1996		1999		2000		1997-2000		
	Qc	Ont	Qc	Ont	Qc	Ont	Qc	Ont	Qc	Ont	Qc	Ont	Qc	Ont	Qc	Ont	Qc	Ont	
Pauvres	9,1	8,2	8,8	7,3	9,1	7,9	11,2	8,9	9,3	9,9	7,8	9,1	8,4	9,7	8,1	8,2	8,9	9,3	
Quasi-pauvres	9,8	9,8	9,3	10,2	10,5	10,2	10,0	10,8	11,7	9,9	10,7	10,9	12,0	10,5	10,5	11,6	12,2	11,3	
Classes moyennes inférieures	12,2	15,0	14,6	16,0	12,5	15,0	11,3	16,0	11,9	14,7	13,0	13,0	12,9	13,8	13,7	13,6	12,6	14,3	
Classes moyennes supérieures	33,2	30,7	33,0	33,6	32,0	32,2	30,7	27,9	29,9	27,9	33,5	29,8	29,1	26,5	31,4	28,4	28,8	25,9	
Quasi-riches	18,0	17,9	17,1	16,8	18,5	17,4	19,6	19,3	18,8	19,2	18,0	20,4	19,2	20,4	20,1	23,1	19,8	21,1	
Riches	8,7	9,8	10,1	9,6	10,0	9,1	9,7	9,9	10,5	12,2	9,9	10,7	11,2	11,2	10,2	9,0	10,4	10,6	
	9,0	8,5	7,1	6,5	7,4	8,3	7,5	7,2	7,9	6,1	7,1	6,1	7,3	7,7	6,0	6,1	7,4	7,5	
Total	%	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	
N		3 969	5 602	1 868	3 473	2 146	3 897	2 012	3 726	1 897	3 422	2 691	3 775	2 024	6 303	3 782	5 394	16 860	23 749

Source : 1969 à 1996 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

11.4 Seuils de revenu minimum (SRM)

Les seuils de revenu minimum en Ontario demeurent, à quelques exceptions près, toujours plus élevés que les SRM observés au Québec mais ils ont eux aussi connu une baisse en 1997-2000 (Tableau 11.10 et 5.6). Cependant, la proportion de ménages de l'Ontario sous le SRM est presque toujours légèrement plus élevée ($\approx 1\%$) qu'au Québec (Tableau 11.11).

Tableau 11.10

Seuil de bien être des ménages selon la définition des besoins essentiels, dollars constants de 2000, Ontario, 1982

Membres du ménage	Ensemble des ménages		
	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large
1 personne	8 072	9 406	13 344
2 personnes	10 728	12 734	18 573
3 personnes	12 333	14 248	18 994
4 personnes	15 495	17 808	22 715
5 personnes et +	14 151	15 759	21 126

Seuil de bien être des ménages selon la définition des besoins essentiels, dollars constants de 2000, Ontario, 1992

Membres du ménage	Ensemble des ménages		
	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large
1 personne	9 262	10 927	15 004
2 personnes	12 277	14 900	21 730
3 personnes	13 990	17 046	22 607
4 personnes	15 946	19 451	27 298
5 personnes et +	17 983	21 555	29 408

Seuil de bien être des ménages selon la définition des besoins essentiels, dollars constants de 2000, Ontario, 1997-2000

Membres du ménage	Ensemble des ménages		
	Définition restreinte	Définition moyenne	Définition large
1 personne	8 759	10 567	14 438
2 personnes	11 165	13 495	19 089
3 personnes	13 941	16 915	21 923
4 personnes	14 550	17 885	24 609
5 personnes et +	14 758	18 860	23 086

Source : 1982 et 1992 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

Tableau 11.11

Pourcentage de ménages pauvres selon l'indicateur du seuil de revenu minimum (SRM), définition moyenne des besoins essentiels, Ontario et Québec, 1982, 1992 et données empilées

	1982		1992		Données empilées	
	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario
1er décile	5,6	6,0	5,9	6,3	6,0	6,2
1er quintile	11,4	11,9	12,1	11,7	12,1	12,9
1er groupe médian	30,5	28,7	29,6	30,1	31,4	32,2

Source : 1982 et 1992 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

Tableau 11.12

Pourcentage des ménages sous le seuil de bien être selon trois définitions des besoins essentiels, groupe de référence 1er quintile, Ontario, 1982, 1992 et 1997-2000

Définition		1982		1992		Données empilées	
		Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario
2 personnes et +	Définition restreinte	5,9	6,2	5,3	6,2	4,2	6,2
	Définition moyenne	6,3	6,6	5,8	6,6	5,4	7,3
	Définition large	6,7	6,3	6,1	7,1	5,0	7,2

Source : 1982 et 1992 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000 : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

La proportion de ménages de deux personnes et plus sous le seuil de revenu minimum, avec le groupe du 1^{er} quintile comme référence, a diminué au Québec en 1992 et en 1997-2000, et cela pour les trois définitions de besoins essentiels (restreinte, moyenne et large) (Tableau 11.12).

À l'opposé, le pourcentage des ménages ontariens de 2 personnes ou plus sous le SRM est en légère hausse en 1997-2000 (Tableau 12.5). L'augmentation est plus marquée dans le cas de la définition moyenne des besoins essentiels passant de 6,6% de pauvres en 1982 à 7,3% à la fin de la période (1997-2000).

Tableau 11.13

Pourcentage des ménages sous le seuil de pauvreté
selon différentes mesures de pauvreté, Ontario, 1982, 1992, 1997-2000

Années de l'enquête	SFR	MFR	IMPR		SRM 2 et + Dep. moyennes
	Revenu net	Revenu net	Pauvres	Quasi- pauvres	
1982	8,8	11,5	7,3	10,2	6,6
1992	12,7	12,3	9,9	9,9	6,6
1997-2000	15,7	12,7	9,3	11,3	7,3

Source : 1982 et 1992 : Micro-données de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000: Micro-données de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

11.5 Synthèse de la comparaison

Les deux tableaux qui suivent proposent une synthèse comparative des mesures entre le Québec et l'Ontario (tableaux 11.14 et 11.15). Les indicateurs de pauvreté montrent que celle-ci est plus élevée en Ontario qu'au Québec dans la dernière moitié des années 1990 et au tournant de l'an 2000.

Tableau 11.14

Pourcentage des ménages sous le seuil de pauvreté
selon différentes mesures de pauvreté et le type de ménage,
Québec et Ontario, 1982, 1992, 1997 et 2000

Type de mesure	Années de sondage	Québec	Ontario
SFR	1982	7,0	5,3
Après impôts	1992	7,0	7,5
Ménages 2 pers et +	1997	10,0	11,4
	2000	7,5	8,9
SFR	1982	31,7	21,0
Après impôts	1992	29,4	32,3
Personnes seules	1997	28,2	28,3
	2000	31,1	25,9
MFR	1982	8,1	7,7
Après impôts	1992	8,0	9,3
Ménages 2 pers et +	1997	8,8	9,7
	2000	7,2	8,8
MFR	1982	24,5	24,7
Après impôts	1992	21,4	23,3
Personnes seules	1997	21,4	26,6
	2000	23,5	26,1
SRM	1982	6,3	6,6
Ménages 2 pers et +	1992	5,8	6,6
	1997	6,0	7,0
	2000	4,0	5,5

Source: 1982 et 1992 : Micro-données de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000: Micro-données de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

Tableau 11.15

Pourcentage des ménages sous le seuil de pauvreté
selon différentes mesures de pauvreté et le type de ménage,
Québec et Ontario, données empilées 1997-2000

Type de mesure	Québec	Ontario
SFR Après impôts Ménages 2 pers et +	9,3	11,6
SFR Après impôts Personnes seules	31,3	30,1
MFR Après impôts Ménages 2 pers et +	8,9	10,7
MFR Après impôts Personnes seules	22,5	25,2
SRM Ménages 2 pers et +	5,4	7,3

Source: 1982 et 1992 : Micro-données de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000: Micro-données de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

12. L'intensité de la pauvreté

Après avoir présenté quatre mesures permettant de caractériser des seuils de pauvreté ou de faiblesse du revenu, nous allons maintenant en étudier l'intensité de manière exploratoire. Les indices utilisés pour le calcul de la gravité tiennent compte non seulement de la portion de ménages pauvres selon un seuil donné mais aussi de la distance entre les revenus des pauvres et ce seuil, ou encore de la distance entre les pauvres eux-mêmes.

Nous mesurerons l'intensité de la pauvreté à partir des seuils MFR et SFR. Nous ne calculerons pas la gravité de la pauvreté à l'aide du SRM, car celui-ci n'étant pas établi à partir du revenu, il faudrait réaliser des calculs plus complexes allant au-delà des objectifs de notre rapport. Il en va de même pour l'IMPR, un seuil relatif calculé en partie à partir du revenu familial pondéré.

12.1 Revenu moyen des ménages pauvres

Le premier coup de sonde sur l'intensité de la pauvreté consiste à calculer le revenu moyen des ménages pauvres comptant deux personnes ou plus. Afin d'éliminer l'effet des ménages atypiques, nous avons enlevé la tranche de 5% des ménages les plus pauvres parmi ceux se trouvant sous le seuil (Tableau 12.1). D'après le MFR, le revenu moyen après impôts en dollars constants des ménages pauvres a régressé en 30 ans, passant de 14 680\$ à 14 430\$, la même tendance s'observant pour le SFR. C'est en 1978 que le revenu moyen des pauvres a été le plus élevé d'après le MFR. Il a régressé de 20% en vingt ans depuis ce sommet. Par contre, la diminution est plus faible si on prend l'année 1982 comme point de départ. Dans ce cas, nous

notons que la baisse s'est fait sentir seulement à la fin des années 1990.

Mais cette donnée n'est pas fiable car il faut tenir compte des changements dans la composition des ménages sur longue période. Les ménages sont en effet de taille plus réduite au fil des ans et il y a donc moins de dépendants en moyenne dans chacun d'entre eux. Afin de neutraliser l'effet de ce changement, il faut diviser le revenu par une échelle d'équivalence, ce qui a été fait dans le tableau 12.1. On observe alors que le revenu moyen par u.c. est resté stable de 1978 à 1996, régressant quelque peu en 2000 (4^e ligne du tableau 12.1). Si l'on compare plutôt l'année 1982 à 2000, on note une stabilité du revenu moyen des ménages pauvres en dollars constants.

Tableau 12.1

Revenu moyen des pauvres en dollars constants (\$ 2000) et en indice selon la mesure de pauvreté, ménages de 2 personnes et plus, Québec, 1969 à 2000 et données empilées

Mesure de pauvreté		1969	1978	1982	1986	1992	1996	2000	Données empilées 1997-2000
MFR	Revenu moyen	14 680	17 435	15 191	15 108	14 934	14 486	14 430	14 016
	1969=100	100	119	103	103	102	99	98	95
	1982=100	-	-	100	99	98	95	95	92
	Revenu moyen par u.c.	4 731	6 740	6 588	6 776	6 734	6 763	6 431	6 981
	1969=100	100	142	139	143	142	143	136	148
	1982=100			100	103	102	103	98	106
SFR	Revenu moyen	-	-	15 007	-	15 243	-	-	14 410
	1982=100	-	-	100	-	102	-	-	96
	Revenu moyen par u.c.	-	-	7 057	-	6 927	-	-	7 311
	1982=100	-	-	100	-	98	-	-	104

Source: 1969 à 1996 : Micro-données de l'Enquête sur les dépenses des familles, Statistique Canada; 1997 à 2000: Micro-données de l'Enquête sur les dépenses des ménages, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

12.2 Dépenses par u.c. des ménages pauvres

Les dépenses par u.c. des ménages donnent une meilleure idée du niveau de vie réel. Il faut en effet tenir compte des changements observés dans la composition des ménages au fil du

temps avant de conclure à une amélioration ou une détérioration du niveau de vie. Les unités de vie (ou ménages) sont en effet de taille de plus en plus restreinte et elles se fractionnent souvent en milieu de vie; plus de familles monoparentales ou de familles formées d'adultes vivant avec une autre personne se retrouvent dans le contingent des pauvres.

L'examen des données sur les dépenses par u.c. des familles pauvres donne une vue fort différente de l'évolution du niveau de vie des pauvres, car les dépenses pondérées par personne ne cessent d'augmenter depuis 1969, contrairement au revenu moyen (tableau 12.2).

Les dépenses moyennes par unité des ménages pauvres sont plus élevées que leurs revenus sur toute la période. Cela s'explique par plusieurs raisons. Les ménages pauvres reçoivent souvent de l'aide monétaire des proches qui se reflète dans leurs dépenses mais non dans leurs revenus. D'autres travaillent au noir ou font de menus travaux qui leur rapportent un complément monétaire qui se reflète aussi dans les dépenses mais non dans les revenus déclarés.

Tableau 12.2

Dépenses moyennes des pauvres par unité de consommation en dollars constants (\$ 2000) et en indice selon la mesure de pauvreté, ménages de 2 personnes et plus, Québec, 1969 à 2000 et données empilées

Mesure de pauvreté		1969	1978	1982	1986	1992	1996	2000	1997-2000
MFR	Dépenses par u.c.	6 476	8 581	8 282	8 382	8 438	8 665	8 971	9 370
	1969=100	100	133	128	129	130	134	139	145
	1982=100	-	-	100	101	102	105	108	113
SFR	Dépenses par u.c.	-	-	8 562	-	8 812	-	-	9 624
	1982=100	-	-	100	-	103	-	-	112

Source : 1969 à 1996 : Micro-données de l'Enquête sur les dépenses des familles, Statistique Canada; 1997 à 2000: Micro-données de l'Enquête sur les dépenses des ménages, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

12.3 Situation relative des ménages pauvres : revenus et dépenses par u.c.

Pour mettre en relation l'évolution des ménages pauvres avec l'ensemble des ménages, nous avons divisé le revenu moyen des ménages à faible revenu présenté ci haut par la médiane du revenu de l'ensemble des ménages comptant deux personnes ou plus (Tableau 12.3). Les résultats tirés du MFR montrent que, mis à part un sommet atteint en 1986, la tendance générale a été une détérioration de la situation relative des ménages pauvres par rapport au revenu médian de l'ensemble des ménages. Le revenu moyen des ménages pauvres représentait 43,7% du revenu médian total et cette proportion a régressé au tiers en 2000 (36,7%).

Tableau 12.3

Rapport du revenu moyen, du revenu moyen par u.c. et des dépenses moyennes par u.c. des ménages pauvres sur le revenu médian, le revenu médian moyen et les dépenses médianes pour l'ensemble des ménages selon la mesure de pauvreté et le SFR, ménages de 2 personnes et plus, Québec, 1969 à 2000 et données empilées

Mesure de pauvreté		1969	1978	1982	1986	1992	1996	2000	1997-2000
MFR	Revenu	43,7	41,8	38,2	44,4	38,5	37,5	36,7	36,7
	Revenu par u.c.	40,1	41,5	41,7	42,5	41,9	40,9	37,4	39,8
	Dépenses par u.c.	53,9	53,6	55,9	52,2	52,5	55,9	53,2	54,3
SFR	Revenu	-	-	37,7	-	39,3	-	-	37,7
	Revenu par u.c.	-	-	44,7	-	43,1	-	-	41,7
	Dépenses par u.c.	-	-	57,8	-	54,9	-	-	55,7

Source: 1969 à 1996 : Micro-données de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000: *Micro-données de l'Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

12.4 Sources du revenu et impôts

Quels sont les sources de revenus des ménages pauvres? Le tableau 12.4 montre que les revenus de marché sont en hausse dans les ménages pauvres depuis 1982. La part relative des paiements de transfert est à la baisse, étant passée de 74% à 65% entre 1982 et 2000 d'après

l'indicateur MFR.

Les ménages pauvres paient aussi une part de leur revenu en impôts et contributions diverses qui est en hausse, passant de 3,3% du total en 1982 à 4,9% en 2000.

Tableau 12.4

Revenu de marché, paiements de transferts, paiements de transferts sur le revenu total, impôts et impôts sur le revenu total selon la mesure de pauvreté, dollars constants (\$ 2000), Ménages de 2 personnes et plus, Québec, 1969 à 2000 et données empilées

Mesure de pauvreté	1969	1982	1986	1992	1996	2000	1997-2000
MFR							
Revenu du marché (en \$)	6 339	4 027	3 936	4 952	5 270	5 132	5 091
Paiements de transferts (en \$)	8 160	11 339	11 614	10 439	9 783	9 456	8 937
Paiem. de transf. (en % du revenu total)	56	74	75	68	65	65	64
Impôts	262	504	757	736	933	718	627
Impôts (en % du revenu total)	1,8	3,3	4,9	4,8	6,2	4,9	4,5
SFR							
Revenu du marché (en \$)	-	3 443	-	5 387	-	-	5 952
Paiements de transferts (en \$)	-	11 629	-	10 333	-	-	8 590
Paiem. de transf. (en % du revenu total)	-	77	-	66	-	-	59
Impôts	-	447	-	774	-	-	742
Impôts (en % du revenu total)	-	3,0	-	4,9	-	-	5,1

Source: 1969 à 1996 : Micro-données de l'Enquête sur les dépenses des familles, Statistique Canada; 1997 à 2000: Micro-données de l'Enquête sur les dépenses des ménages, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

12.5 L'écart de faible revenu

Une autre mesure permet de caractériser l'évolution de la situation des pauvres dans le temps : l'écart de faible revenu. Cet écart mesure la différence entre le seuil de faible revenu et le revenu moyen des ménages sous ce seuil (Tableau 12.5). Exprimé en dollars constants, cet écart pour le MFR augmente constamment, passant de 785\$ en 1969 à 4 059\$ en 2000. Pour le SFR, les écarts sont aussi du même ordre de grandeur.

Tableau 12.5

Différence entre le seuil de faible revenu et le revenu moyen des pauvres, dollars constants (\$ 2000), ménages de 2 personnes et plus, Québec, 1969 à 2000 et données empilées

Mesures de pauvreté	1969	1978	1982	1986	1992	1996	2000	1997-2000
MFR	785	1 567	1 975	2 408	2 925	3 295	4 059	4 250
SFR	-	-	2 105	-	2 940	-	-	4 777

Source: 1969 à 1996 : Micro-données de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000: *Micro-données de l'Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

Tableau 12.6

Différence entre la dépense moyenne par u.c. des ménages pauvres et la dépense médiane par u.c. de l'ensemble des ménages, dollars constants (\$ 2000), ménages de 2 personnes et plus, Québec, 1969 à 2000 et données empilées

Mesures de pauvreté	1969	1978	1982	1986	1992	1996	2000	1997-2000
MFR	5 528	7 435	6 537	7 678	7 622	6 822	7 884	7 901
SFR	-	-	6 257	-	7 249	-	-	7 647

Source: 1969 à 1996 : Micro-données de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, Statistique Canada; 1997 à 2000: *Micro-données de l'Enquête sur les dépenses des ménages*, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

12.6 L'intensité des faibles revenus

Étant donné qu'une augmentation en dollars de l'écart moyen entre les pauvres signifie qu'il y a un appauvrissement des pauvres, mais qu'il ne tient pas compte du pourcentage de ménages pauvres dans la population, il est nécessaire d'utiliser une autre mesure afin de caractériser l'intensité de la pauvreté. Cette nouvelle mesure multiplie le taux de pauvreté par la proportion d'écart entre le revenu moyen des pauvres et le seuil de pauvreté l'étude. Ainsi, plus le résultat sera élevé, plus la gravité de la pauvreté sera élevée au sein de la population.

Les résultats selon les différentes mesures illustrent qu'il y a une diminution de la gravité entre 1969 et 1982, mais que depuis ce temps, aucune tendance générale ne se dessine, chaque intensification de la pauvreté étant après coup suivie d'une amélioration (Tableau 12.7).

Tableau 12.7

Intensité des faibles revenus selon la mesure de pauvreté,
ménages de 2 personnes et plus, Québec, 1969 à 2000 et données empilées

Mesure de pauvreté	1969	1978	1982	1986	1992	1996	2000	1997- 2000
MFR	1,8	1,6	1,5	1,7	1,5	1,8	1,6	2,1
SFR	-	-	1,4	-	1,4	-	-	2,4

Source: 1969 à 1996 : Micro-données de l'Enquête sur les dépenses des familles, Statistique Canada; 1997 à 2000: Micro-données de l'Enquête sur les dépenses des ménages, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

12.7 Indice de SEN

L'indice de Sen (Fosters et Shorrocks 1991), (Ravallion 1994) est un autre moyen utilisé pour caractériser la gravité et l'intensité de la pauvreté dans une population donnée. Cet indice mesure la distance relative moyenne du revenu des pauvres au seuil de pauvreté. Ainsi, si le revenu de tous les ménages pauvres diminuait de 10% pour un seuil de pauvreté invariable, l'indice augmenterait de 10 fois le taux de pauvreté. La formule permettant de calculer l'indice est la suivante

$$P = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q (\log z - \log y_i)$$

où (z) correspond au seuil de pauvreté, (y_i) au niveau de vie (revenu) des ménages pauvres, (n) à l'effectif total de l'échantillon et q au nombre de pauvres.

Les résultats pour la MFR montrent que de 1969 à 1992, la gravité de la pauvreté a baissé, mais qu'à partir de 1992, la situation s'est inversée rapidement (Tableau 12.8). Cette évolution

est aussi observable lorsque l'on utilise le SFR comme mesure.

Tableau 12.8

Indicateur de gravité de pauvreté de Sen selon la mesure de pauvreté,
ménages de 2 personnes et plus, Québec, 1969 à 2000 et données empilées

Mesure de pauvreté	1969	1978	1982	1986	1992	1996	2000	1997-2000
MFR	0,0098	0,0087	0,0081	0,0084	0,0072	0,0096	0,0105	0,0143
SFR	--	--	0,0075	--	0,0070	--	--	0,0157

Source: 1969 à 1996 : Micro-données de l'Enquête sur les dépenses des familles, Statistique Canada; 1997 à 2000: Micro-données de l'Enquête sur les dépenses des ménages, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

12.8 Indice de Foster-Greer-Thorbecke

L'indice de Foster-Greer-Thorbecke (Foster, Greer et Thorbecke 1984), est un des plus utilisé aujourd'hui. Sa popularité vient du fait que sa formule générale permet de déduire une série de formules, selon ce qu'on désire mesurer. À l'intérieur de la formule générale, le (z) représente le seuil de pauvreté,

$$P\alpha = (1/N) \sum_i^n (z - y_i / z)^\alpha$$

le (y) le niveau de vie des ménages pauvres, le (N) le nombre de ménages dans l'échantillon et le (n) le nombre de pauvres. C'est la valeur qu'on attribuera au coefficient d'aversion, présenté sous la forme du signe alpha (α) dans la formule, qui déterminera la signification de l'indice. Ainsi, plus l'alpha sera élevé plus le poids des plus pauvres sera important.

Dans un premier temps, nous avons attribué la valeur 1 au coefficient d'aversion afin de

mesurer la distance moyenne qui sépare un pauvre du seuil de pauvreté, ce qui donne la formule suivante :

$$P_1 = (1/N) \sum_i^n (z - y_i / z)$$

Dans un deuxième temps, nous avons attribué la valeur 2 au coefficient d'aversion afin de mesurer la distance entre les pauvres. Dans la formule,

$$P_2 = (1/N) \sum_i^n (z - y_i / z)^2$$

le coefficient joue un rôle de pondération correspondant aux différentes distances de chaque pauvre. Cette pondération augmente en fonction de la pauvreté de chaque ménage, ce qui fait que cet indice est sensible aux inégalités entre les pauvres.

Tableau 12.9

Indicateur de gravité de pauvreté de Foster-Greer-Thorbecke selon la mesure de pauvreté,
Ménages de 2 personnes et plus, Québec, 1969 à 2000 et données empilées

Mesure de pauvreté		1969	1978	1982	1986	1992	1996	2000	1997-2000
MFR	$\alpha = 1$	1,9	1,5	1,5	1,6	1,4	1,8	1,7	2,2
	$\alpha = 2$	0,6	0,5	0,4	0,4	0,4	0,5	0,7	1,0
SFR	$\alpha = 1$	-	-	1,4	-	1,4	-	-	2,4
	$\alpha = 2$	-	-	0,4	-	0,4	-	-	1,1

Source: 1969 à 1996 : Micro-données de l'Enquête sur les dépenses des familles, Statistique Canada; 1997 à 2000: Micro-données de l'Enquête sur les dépenses des ménages, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

12.9 Le cas des personnes seules

Il faut considérer à part la situation des personnes qui vivent seules. Celles-ci ont des caractéristiques propres : elles ne peuvent pas partager certaines dépenses avec d'autres personnes et surtout, elles n'ont pas d'enfant à leur charge. Nous avons effectué les mêmes calculs de données que dans le cas des ménages comptant au moins deux personnes et les résultats apparaissent dans les tableaux suivants. Nous pouvons tirer des données les observations qui suivent.

- La détérioration du revenu moyen des ménages de personnes seules a été moins marquée que celle des autres types de ménages entre 1978 et 1992, mais elle s'est accentuée davantage dans la décennie des années 1990 (Tableau 12.10). Ce résultat indiquerait une détérioration récente de la situation des personnes vivant seules;
- De même, à partir de 1992, la situation relative des personnes vivant seule se détériore si on la compare à celle de l'ensemble des ménages (Tableau 12.11). Ainsi, les personnes pauvres vivant seules gagnaient 54,7% du revenu médian en 1992 et moins de 50% en 2000. L'écart de faible revenu (différence entre le seuil de faible revenu et le revenu moyen des ménages sous ce seuil) s'agrandit même de manière importante depuis 1992 : il est passé de 1946 \$ en 1992 à 3053 en 2000.

Tableau 12.10

Revenu moyen des pauvres en dollars constants (\$ 2000) et en indice selon la mesure de pauvreté, personnes seules, Québec, 1969 à 2000 et données empilées

Mesure de pauvreté	1969	1978	1982	1986	1992	1996	2000	1997-2000
MFR Revenu moyen	6 112	8 813	8 427	8 330	8 695	8 606	7 841	7 656
1969=100	100	144	138	136	142	141	128	125
1978=100	-	100	96	95	99	98	89	87
SFR Revenu moyen	-	-	9 213	-	9 826	-	-	8 936
1982=100	-	-	100	-	107	-	-	97

Source: 1969 à 1996 : Micro-données de l'Enquête sur les dépenses des familles, Statistique Canada; 1997 à 2000: Micro-données de l'Enquête sur les dépenses des ménages, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

Tableau 12.11

Rapport du revenu moyen des ménages à faible revenu sur la médiane du revenu de l'ensemble des ménages selon la mesure de pauvreté, personnes seules, Québec, 1969 à 2000 et données empilées

Mesure de pauvreté	1969	1978	1982	1986	1992	1996	2000	1997-2000
MFR	50,4	43,2	48,6	50,9	54,7	51,8	49,8	49,5
SFR	-	-	53,2	-	61,8	-	-	57,7

Source : 1969 à 1996 : Micro-données de l'Enquête sur les dépenses des familles, Statistique Canada; 1997 à 2000: Micro-données de l'Enquête sur les dépenses des ménages, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

Tableau 12.12

Différence entre le seuil de faible revenu et le revenu moyen des pauvres,
dollars constants (\$ 2000), personnes seules, Québec, 1969 à 2000 et données empilées

Mesures de pauvreté	1969	1978	1982	1986	1992	1996	2000	1997-2000
MFR	2 195	2 704	2 127	2 412	1 946	2 274	3 053	3 071
SFR	-	-	3 353	-	3 117	-	-	3 721

Source: 1969 à 1996 : Micro données de l'Enquête sur les dépenses des familles, Statistique Canada; 1997 à 2000: Micro données de l'Enquête sur les dépenses des ménages, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

Tableau 12.13

Intensité des faibles revenus selon la mesure de pauvreté,
personnes seules, Québec, 1969 à 2000 et données empilées

Mesure de pauvreté	1969	1978	1982	1986	1992	1996	2000	1997-2000
MFR	9,3	6,3	5,0	4,8	4,0	4,2	6,8	6,6
SFR	-	-	8,6	-	7,2	-	-	9,5

Source: 1969 à 1996 : Micro-données de l'Enquête sur les dépenses des familles, Statistique Canada; 1997 à 2000: Micro-données de l'Enquête sur les dépenses des ménages, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

Tableau 12.14

Indicateur de gravité de pauvreté de Sen selon la mesure de pauvreté,
personnes seules, Québec, 1969 à 2000 et données empilées

Mesure de pauvreté	1969	1978	1982	1986	1992	1996	2000	1997-2000
MFR	0,0531	0,0354	0,0268	0,0336	0,0203	0,0224	0,0427	0,0447
SFR	-	-	0,0471	-	0,0411	-	-	0,0623

Source: 1969 à 1996 : Micro-données de l'Enquête sur les dépenses des familles, Statistique Canada; 1997 à 2000: Micro-données de l'Enquête sur les dépenses des ménages, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

Tableau 12.15

Indicateur de gravité de pauvreté de Foster-Greer-Thorbecke selon la mesure de pauvreté,
personnes seules, Québec, 1969 à 2000 et données empilées

Mesure de pauvreté		1969	1978	1982	1986	1992	1996	2000	1997-2000
MFR	$\alpha = 1$	9,4	6,4	5,0	4,8	4,0	4,2	6,7	6,6
	$\alpha = 2$	3,4	2,3	0,7	1,8	1,0	1,3	3,0	3,1
SFR	$\alpha = 1$	-	-	8,5	-	7,7	-	-	9,4
	$\alpha = 2$	-	-	3,0	-	2,5	-	-	4,4

Source: 1969 à 1996 : Micro-données de l'Enquête sur les dépenses des familles, Statistique Canada; 1997 à 2000: Micro-données de l'Enquête sur les dépenses des ménages, Statistique Canada. Calculs des auteurs.

Conclusion

L'étendue de la gravité de la pauvreté varie selon l'approche adoptée pour la mesurer. Il est en effet fréquent de la caractériser à partir de l'examen du revenu courant des ménages. Selon

cet indicateur, force est de constater que les ressources monétaires des ménages diminuent dans les années 1990. Mais cet indicateur ne donne pas une bonne idée du phénomène de la gravité car la composition des ménages change dans le temps. En neutralisant cet effet de la composition, nous observons une stabilité du revenu par unité de consommation (par u.c.) sur vingt ans, mais avec une diminution autour de l'an 2000. Ceci dit, en utilisant les dépenses des ménages, on observe plutôt une augmentation dans le temps depuis 1982, qui peut être attribuable à plusieurs facteurs : endettement, travail au noir, aide des proches par exemple.

Par ailleurs, la situation relative des ménages pauvres se détériore par rapport à celle des ménages situés au centre de la distribution (les ménages ayant le revenu médian une année donnée). Le revenu médian des ménages pauvres représentait 43,7% du revenu médian total et cette proportion a régressé au tiers en 2000 (36,7%). Une autre mesure – l'écart de faible revenu – vient confirmer ce diagnostic d'une détérioration de la situation relative des ménages pauvres. Cet écart mesure la différence entre le seuil de faible revenu et le revenu moyen des ménages sous ce seuil. Exprimé en dollars constants, cet écart pour le MFR augmente constamment, passant de 785\$ en 1969 à 4 059\$ en 2000. Pour le SFR, les écarts sont aussi du même ordre de grandeur.

Le cas des personnes vivant seules est quelque peu différent. Celles-ci ont vu leur situation se détériorer davantage que celle des autres ménages formés de personnes seules à la fin des années 1990. Un phénomène nouveau apparaît donc et il semble que la situation globale des personnes seules d'après plusieurs indicateurs soit en voie de s'aggraver. L'écart de faible revenu (différence entre le seuil de faible revenu et le revenu moyen des ménages sous ce seuil) s'agrandit même de manière importante depuis 1992 : il est passé de 1946 \$ en 1992 à 3053\$ en 2000.

Conclusion

Ce rapport propose différentes approches pour mesurer la pauvreté et caractériser son évolution dans le temps. Nous avons mis à jour une approche développée au ministère de la Solidarité dans les années 1980 par Denis Fugère et Pierre Lanctôt, nous avons estimé des seuils de faible revenu corrigé pour le Québec (SFR de Statistique Canada), nous avons mis à jour l'indice IMPR qui sert à analyser les comportements de pauvreté et enfin, nous avons calculé un indice international, le MFR, basé sur la médiane des revenus. Dans la dernière partie du rapport, nous avons donné des coups de sonde pour estimer la gravité et l'intensité de la pauvreté au Québec à l'aide des indices retenus. Il ressort de nos analyses les résultats suivants :

1) Il n'apparaît pas possible de conserver telle quelle la méthodologie pour estimer des Seuils de Revenu Minimum qui avait été mis au point au ministère de la Solidarité en 1985. Un problème majeur survient en 1997-2000 avec la méthodologie utilisée. Étant donné que le revenu moyen brut de la population de référence diminue en dollars constants entre 1992 et 2000, les seuils de revenu minimum sont tous à la baisse pour la période 1997-2000. Si l'on s'en tenait à répliquer cette approche telle quelle, les besoins des ménages, exprimés en dollars, auraient ainsi diminué durant les années 1990, ce qui n'est pas réaliste. Il apparaît clairement que le deuxième revenu est devenu la norme dans les ménages dans les années 1980 et 1990. Le fait de ne compter que sur un seul revenu contraint les ménages à faire partie de l'univers des ménages à faible revenu et des ménages pauvres. La référence à un seul revenu, qui était valable en 1982, ne semble plus l'être au début de l'an 2000. Nous considérons donc préférable de revoir la méthodologie utilisée pour calculer les seuils de revenu minimum pour 1997-2000, ou encore d'utiliser les seuils indexés de 1982 ou 1992. Bref, l'approche mise au point en 1985 est valable mais c'est la définition des groupes de référence qu'il faut revoir ;

2) Sur la base des données examinées, il est possible d'avancer que le taux de pauvreté est en baisse au Québec dans les années 1990, pour les ménages formés de deux personnes ou plus.

Ainsi, le taux de pauvreté estimé par le MFR est passé de 8% à 7,2% de 1992 à 2000, et de 5,8% à 4% d'après le SRM. Par ailleurs, la faiblesse du revenu telle qu'estimée par la méthodologie de Statistique Canada (à ne pas confondre avec une mesure de la pauvreté) serait en légère hausse. Cela signifie que, si la pauvreté est en baisse, la faiblesse du revenu des travailleurs au bas de l'échelle s'accroît.

3) Les Seuils de faible revenu de Statistique Canada (révisés en prenant la province comme référence) ainsi que deux mesures de pauvreté utilisées (nous excluons l'IMPR) sont plus élevés en Ontario qu'au Québec. La mesure de la pauvreté construite à partir du panier de consommation mise au point récemment par Ressources humaines du Canada (et rendue publique au moment de publier ce rapport) va aussi dans le même sens d'un réexamen de la situation relative du Québec au Canada. Il n'est donc plus possible d'avancer que les taux de faiblesse du revenu et les taux de pauvreté sont plus marqués ou plus élevés au Québec que dans la province voisine ou encore que le Québec détient des records de pauvreté au Canada.

4) L'IMPR est une mesure qui sert à analyser les comportements des ménages pauvres dans le temps. L'étude montre que le poste budgétaire habitation a beaucoup gagné en importance dans les budgets des ménages pauvres depuis l'année 1969, au point où la part du budget consacré à cette fonction peut être considérée maintenant comme un indicateur de niveau de vie.

5) Le revenu moyen des ménages pauvres (deux personnes ou plus) s'est détérioré dans les années 1990, mais c'est moins le cas pour le revenu par unité de consommation, c'est-à-dire le revenu qui tient compte de la composition des ménages qui sont de plus en plus petits, revenu par u.c. qui accuse une baisse moins prononcée (il est presque stable sur vingt ans depuis 1982) observable à la toute fin des années 1990.

6) Par ailleurs, les ménages pauvres dépensent davantage au cours de la même période et les dépenses moyennes des pauvres sont en hausse constante sur trente ans. L'étude des dépenses donne des résultats différents de l'étude des revenus. Plusieurs explications sont possibles : endettement accru (mais la capacité à s'endetter des ménages pauvres est cependant réduite),

travail au noir, aide des proches.

7) Par contre, la place relative des ménages pauvres se détériore, car l'écart qui les sépare du revenu médian (en fait, du revenu du ménage situé au centre de la distribution des revenus) s'est agrandi durant les années 1990. Le revenu moyen des ménages pauvres représentait 43,7% du revenu médian total et cette proportion a régressé au tiers en 2000 (36,7%). Une autre mesure – l'écart de faible revenu – vient confirmer ce diagnostic d'une détérioration de la situation relative des ménages pauvres. Cet écart mesure la différence entre le seuil de faible revenu et le revenu moyen des ménages sous ce seuil. Exprimé en dollars constants, cet écart pour le MFR augmente constamment, passant de 785\$ en 1969 à 4 059\$ en 2000.

8) Les personnes qui vivent seules se démarquent nettement des autres types de ménages. Le taux de faiblesse du revenu y est environ trois fois plus élevé d'après le SFR ou le MFR. Il semble par ailleurs que la situation des ménages formés de personnes seules qui sont pauvres se soit détériorée durant les années 1990, ce qui n'avait pas été le cas dans les décennies précédente. L'écart de faible revenu (différence entre le seuil de faible revenu et le revenu moyen des ménages sous ce seuil) s'agrandit même de manière importante depuis 1992 : il est passé de 1946\$ en 1992 à 3053\$ en 2000. Les personnes qui vivent seules ont des comportements très différents et elles paraissent marginalisées dans une société de consommation élargie. Vivre seul implique de vivre dans une situation de faiblesse de revenu et même de pauvreté pour au moins le tiers – sinon plus – des ménages. Le fait de pondérer la composition du ménage au moyen d'une échelle d'Oxford par exemple, ne suffit pas à rendre compte de la situation particulière des personnes vivant seules.

Bibliographie

ARSENAULT, Sophie et Johanne TREMBLAY

2001. *Méthodologie de l'enquête sur les dépenses des ménages*, Ottawa, Statistique Canada, Division de la statistique du revenu, 62F0026MIF01003, 30p.

ATKINSON, Anthony B.

1987. «On the Measurement of Poverty». *Econometrica* 55, 4: 749-764.

BROWN, Clair

1994. *American Standard of Living, 1918-1988*. Cambridge (USA): Blackwell.

COTTON, Cathy

2001. *Développements récents relativement aux seuils de faible revenu*, Cat. 75F0002MIF-01003, Ottawa, Statistique Canada, Division de la statistique du revenu.

ENGEL, E.

1895. «Die Lebenskosten Belgischer Arbeiter-familien Früher Und Jetzt». *International Statistical Institute Bulletin* 9: 1-74.

EVANS, J. M. et M. C. WOLFSON

1990. *Seuils de faible revenu de Statistique Canada : Problèmes et possibilités méthodologiques, document de travail*, Ottawa, Statistique Canada, Ministère de l'Industrie, 90p.

FOSTER, James E. et Anthony F. SHORROCKS

1991. «Subgroup consistent poverty indices», *Econometrica*, LIX, mai : 687-709.

FOSTER, James E., Joel GREER et Erick THORBECKE

1984. «A class of decomposable poverty measures», *Econometrica*, LII, 3 : 761-766.

FUGÈRE, Denis et Pierre LANCTÔT

1985. *Méthodologie de détermination des seuils de revenu minimum au Québec*, Québec, Service des Politiques et de la Recherche en sécurité du revenu, Ministère de la main-d'œuvre et de la sécurité du revenu, Direction des politiques, 189p.

GAGNÉ, Gilles et Simon LANGLOIS

2002. *Les raisons fortes : nature et signification de l'appui à la souveraineté du Québec*, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 189p.

GARDES, François et Simon LANGLOIS

1996. «Une nouvelle mesure de la pauvreté au Québec». *Service social* 44, 3 : 29-54.

HALBWACHS, Maurice

1913. *La classe ouvrière et les niveaux de vie*. Paris : Félix Alcan.

JEAN, Sylvie

2001. «Inégalité et pauvreté» dans *Portrait social du Québec, édition 2001*, Institut de la statistique du Québec, 317-337.

1999. *Les mesures de pauvreté – problématique*, document de travail, Québec, Institut de la statistique du Québec, 11p.

LANCTÔT, Pierre et Guy FRÉCHET

2002. *Les seuils de faible revenu «personnalisés» de Statistique Canada fiche-synthèse*, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, 4p.
(<http://www.mess.gouv.qc.ca/francais/statistiques/publications/seuilfaiblerevenu/v02.pdf>)

PAQUET, Bernard

2002. *Les seuils de faible revenu de 1992 à 2001 et Les mesures de faible revenu de 1991 à 2001*, Cat. 750002MIF, Ottawa, Statistique Canada. Ministère de l'Industrie.

PAUGAM, Serge (sous la direction de)

1996. *L'exclusion. L'état des savoirs*. Paris : Éditions La Découverte, coll. Textes à l'appui.

PICOT, G., R. MORISSETTE et J. MYLES

2003. *L'intensité des faibles revenus au cours des années 1990 : le rôle de la croissance économique, des revenus d'emploi et des transferts sociaux*, Cat. 11F0019MIF, Ottawa, Statistique Canada, Division de la statistique du revenu.

RAVALLION, M.

1994. «Poverty comparison», *Gordon Breach : Fundamental of Pure and Applied Economics Series*, vol. 56.

SIMMEL, George

[1908], 1998. *Les pauvres*, Paris, P.U.F.

STATISTIQUE CANADA

2002. *Enquête sur les dépenses des ménages, fichier de définition*, Cat. 62F0026MIF, Ottawa, Ministère de l'Industrie.

1999a. *Seuils de faible revenu*, Cat. 13-551-XIB, Ottawa, Ministère de l'Industrie.

1999b. *Les mesures de faible revenu (MFR), 1997*, Cat. 13-582-XIB, Ottawa, Ministère de l'Industrie.

1999c. *Faible revenu après impôt*, Cat. 13-592-XIB, Ottawa, Ministère de l'Industrie.

1999d. *Les mesures de faible revenu, les seuils de faible revenu après impôt et les mesures de faible revenu après impôts*, Cat. 13F0019XIB, Ottawa, Ministère de l'Industrie.

TOCQUEVILLE, Alexis de

[1835] 1991. *Mémoire sur le paupérisme. Oeuvres*. T. 1. Paris : Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade : 1155-1180.

TOWNSEND, Peter

1979. *Poverty in the United-Kingdom*. London : Penguin.

1987. «Deprivation», *Journal of Social Policy*, 16 : 125-146.